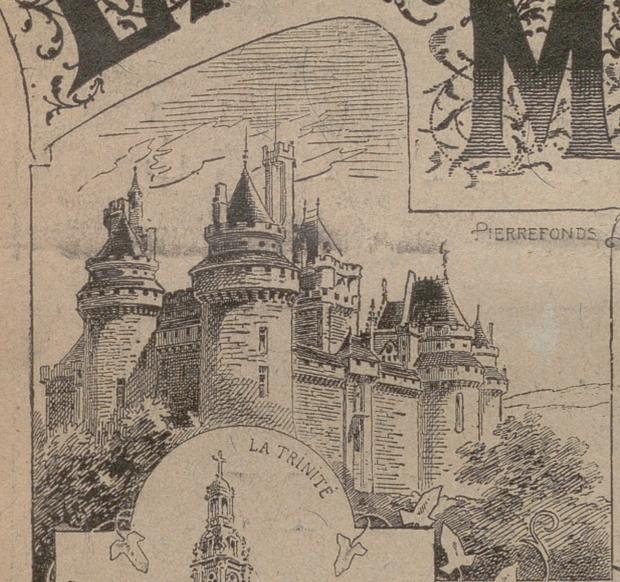
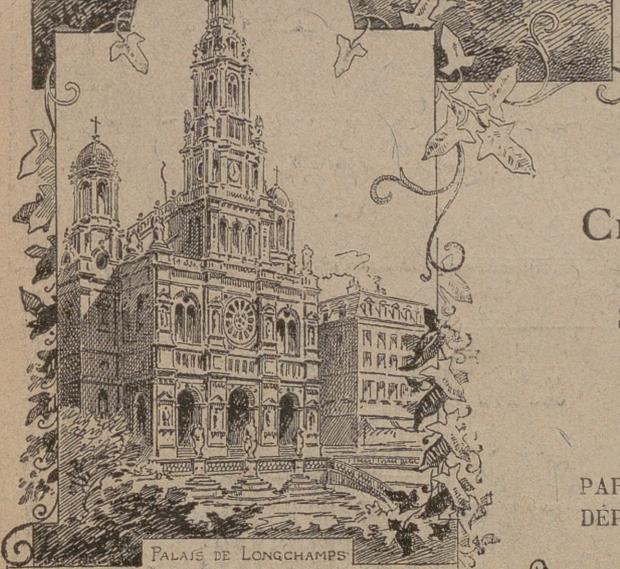


# LA CONSTRUCTION MODERNE



ART  
THÉORIE APPLIQUÉE  
PRATIQUE

DIRECTEUR: P. PLANAT

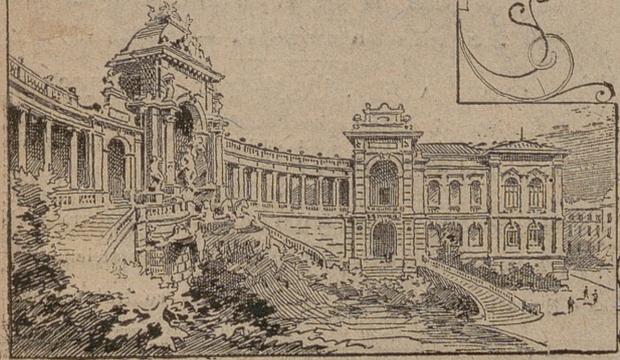
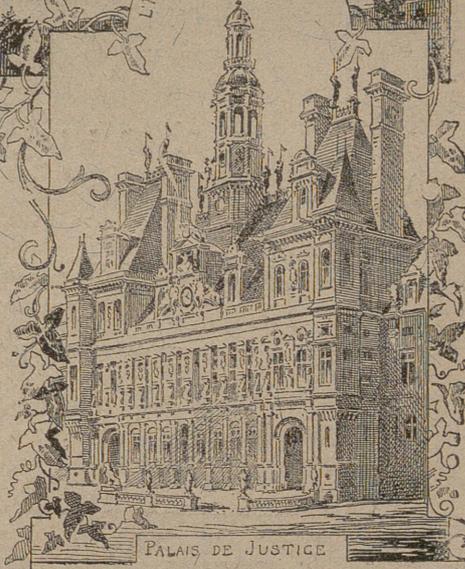


CINQUIÈME ANNÉE. — N<sup>o</sup> 51

Samedi 27 Septembre 1890

Prix du numéro : 75 centimes

ABONNEMENTS  
PARIS..... Un an, 30 fr. — 6 mois, 16 fr.  
DÉPARTEMENTS. Un an, 32 fr. — 6 mois, 17 fr.  
ÉTRANGER (Union postale), 33 fr.



Rédaction : 17, rue Bonaparte.

Administration et Annonces :  
DUJARDIN ET C<sup>ie</sup>, EDITEURS  
47, RUE BONAPARTE, 17. — PARIS.



Les abonnements partent du 15 octobre et du 15 avril. — Nos abonnés ne reçoivent en prime le Moniteur Général qu'à partir du jour de leur souscription

R. 6599

R. 5795



EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889, HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY  
ANVERS 1885, DIPLOME D'HONNEUR. — PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

# JULES GROUVELLE

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR (E. C. P.)

BREVETÉ S. G. D. G.

BUREAUX ET USINE, RUE DU MOULIN-VERT, 71, PARIS (XIV<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT)

## Applications Générales de la Chaleur

A L'INDUSTRIE ET AUX ÉDIFICES

### APPAREILS DE CHAUFFAGE

PAR LA VAPEUR. — PAR L'EAU CHAUDE. — A AIR LIBRE. — PAR PETITS TUYAUX.

**CALORIFÈRES A AIR CHAUD**

**VENTILATION**

**RÉGULATEURS DE TEMPÉRATURE**

APPLICABLES A TOUS LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

**NOUVELLE MOSAÏQUE** pour DALLAGE  
et DÉCORATION  
ÉMAUX - OR - MARBRE  
CARREAUX & PAVÉS CÉRAMIQUE-CIMENT  
Echantillons par retour de courrier.  
HENRI BICHI, Ent. 54, Avenue de Cligny, PARIS

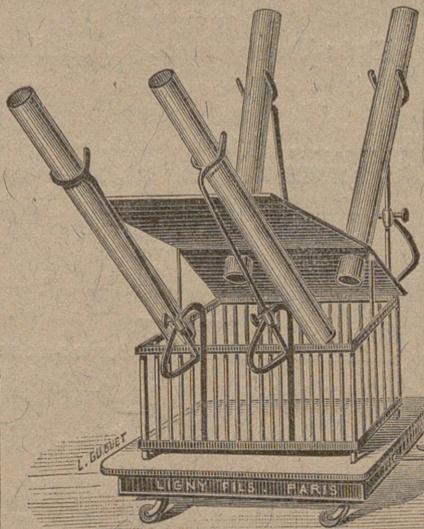
### FLUATATION

POUR LE  
DURCISSEMENT ET L'INALTÉRABILITÉ  
DES PIERRES CALCAIRES

ÉCONOMIE DE 60 p. 100

Sur la construction par l'emploi des pierres communes rendues plus belles et plus durables que les roches. — Restauration. Remise en état des constructions détériorées.

HORS CONCOURS A L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS  
FAURE & KESSLER, à Clermont-Ferrand.  
Suc. à Paris, 45, av. de l'Opéra, et 16, r. Argenteuil.



ANCIENNES MAISONS  
SOCIÉTÉ GÉN<sup>LE</sup> DE SÈCHAGE ET D'ASSAINISSEMENT  
& LIGNY FILS réunies

**LIGNY FILS, S<sup>R</sup>**

32, rue Labrouste, — PARIS.

AGENCES A LYON, LONDRES ET BRUXELLES

Séchage immédiat des constructions au moyen d'appareils brevetés au feu rayonnant et forts courants d'air chaud.

MÉDAILLE D'ARGENT

DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

Assainissement des constructions neuves ou anciennes et des locaux insalubres.  
Extraction des Salpêtres **Enduit Ligny** contre le retour de l'humidité.

## LISTE GÉNÉRALE DES ADJUDICATIONS

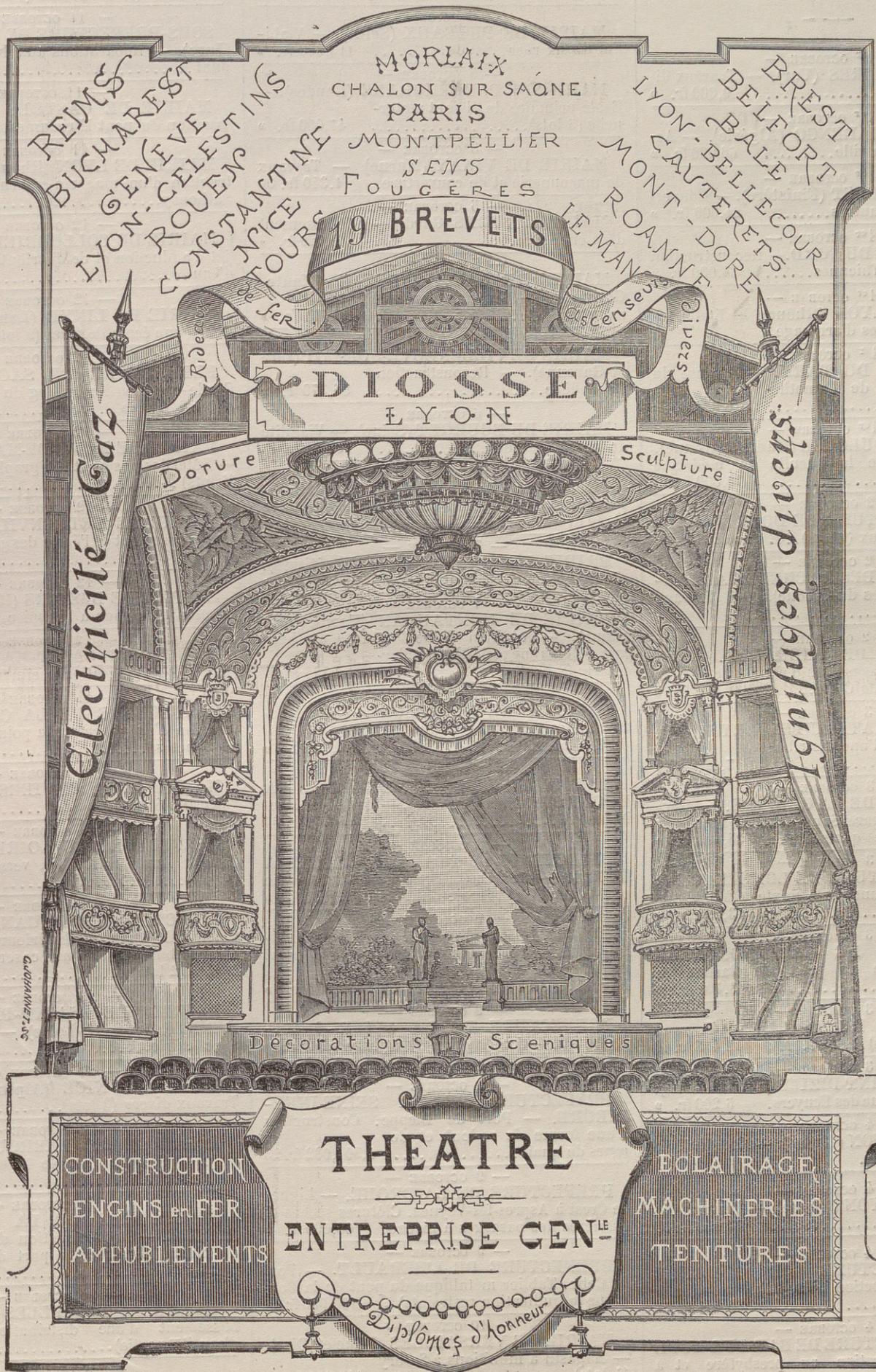
### DÉPARTEMENTS

- 1<sup>er</sup> OCTOBRE —  
**Mairie d'HYERES (Var).** — Travaux divers (6 lots)..... 9,000 fr. »
- 1<sup>er</sup> OCTOBRE —  
**Mairie de MARENGO (Algérie).** — Assainissement de la ville..... 66,000 fr. »
- 1<sup>er</sup> OCTOBRE —  
**Mairie de BREST (Finistère).** — Couverture du hangar Fautras..... 24,000 fr. »
- 1<sup>er</sup> OCTOBRE —  
**Prefecture du Nord.** — Reconstruction du pont Cattoir à Thiennes..... 4,000 fr. »
- 1<sup>er</sup> OCTOBRE —  
**Mairie de LYON (Rhône).** — Etablissement de 98 bouches d'arrosage.
- 1<sup>er</sup> OCTOBRE —  
**Prefecture du Tarn.** — Défense du pied du barrage de Lamothe-Gardès..... 6,000 fr. »
- 1<sup>er</sup> OCTOBRE —  
**Mairie de TOULOUSE (Haute-Garonne).** — Achèvement de la Faculté de médecine (3 lots)..... 79,809 fr. 53
- 2 OCTOBRE —  
**Sous-Prefecture de DOLE (Jura).** — Travaux communaux (2 lots).... 6,187 fr. 22
- 2 OCTOBRE —  
**Prud'homme des Pecheurs a Marseille (Bouches-du-Rhône).** — Travaux divers.....
- 2 OCTOBRE —  
**Prefecture de l'HERAULT.** — Maçonnerie des ouvrages hors d'eau du pont de la Bordigue au port de Cette..... 140,000 fr. »
- 3 OCTOBRE —  
**Mairie de CHATEAU-THIERRY (Aisne).** — Etablissement d'une distribution d'eau (3 lots)..... 7,128 fr. 28
- 3 OCTOBRE —  
**Prefecture de LA GIRONDE.** — Raccordement de la gare Saint-Louis à Bordeaux avec les docks et les quais..... 135,000 fr. »
- 3 OCTOBRE —  
**Sous-Prefecture de LOMBEZ (Gers).** — Construction d'une école mixte à Montégut-Savès..... 13,600 fr. »
- 3 OCTOBRE —  
**Prefecture de LA GIRONDE.** — Tablier métallique au pont de Barbot, à Lanton..... 3,400 fr. »
- 3 OCTOBRE —  
**Prefecture du DOUBS.** — Travaux communaux (3 lots)..... 42,435 fr. 46
- 3 OCTOBRE —  
**Mairie de SAINT-DIZIER (Haute-Marne).** — Réfection de la rue des Ecuysers. 5,200 fr. »
- 4 OCTOBRE —  
**Mairie de LYON (Rhône).** — Construction d'un bureau d'octroi.
- 4 OCTOBRE —  
**Mairie de LYON (Rhône).** — Travaux divers (6 lots)..... 17,000 fr. 00
- 4 OCTOBRE —  
**Sous-Prefecture de MIRANDE (Gers).** — Construction d'un hôtel de ville à Riscle..... 40,741 fr. 77
- 4 OCTOBRE —  
**Sous-Prefecture de BAR-SUR-AUBE (Aube).** — Réparation au presbytère et à l'église de Voigny..... 3,750 fr. »
- 4 OCTOBRE —  
**Sous-Prefecture de BELLAC (Haute-Vienne).** — Réparations aux conduites d'eau au Dorat..... 5,047 fr. 80
- 4 OCTOBRE —  
**Mairie d'ALGER (Algérie).** — Travaux d'alimentation d'eau (2 lots).... 46,000 fr. »
- 5 OCTOBRE —  
**Mairie de GARCY (Aisne).** — Groupe scolaire avec mairie..... 6,193 fr. 24
- 5 OCTOBRE —  
**Mairie de PUTEAUX (Seine).** — Viabilité de six rues..... 113,000 fr. »
- 5 OCTOBRE —  
**Mairie de PEYREHORADE (Landes).** — Ecole primaire de filles et maternelle (5 lots)..... 47,000 fr. »
- 5 OCTOBRE —  
**Mairie de VINAY (Marne).** — Travaux de maçonnerie et de couverture. 1,349 fr. 80
- 5 OCTOBRE —  
**Mairie de FONS (Gard).** — Etablissement d'un cimetière..... 9,729 fr. »
- 5 OCTOBRE —  
**Mairie de SAINT-GAUDENS (Haute-Garonne).** — Travaux communaux (2 lots)..... 3,750 fr. »
- 5 OCTOBRE —  
**Mairie de VILLENEUVE-SUR-LOT (Lot-et-Garonne).** — Reconstruction du collège..... 85,379 fr. »
- 6 OCTOBRE —  
**Mairie du BOURGET (Seine).** — Viabilité de la rue Brasseur..... 5,784 fr. 43
- 6 OCTOBRE —  
**Prefecture du PAS-DE-CALAIS.** — Port de Boulogne. Concours pour la fourniture d'une drague.....
- 7 OCTOBRE —  
**Mairie de GRASSE (Alpes-Maritimes).** — Construction d'un hôpital(4 lots) 355,361 fr. »
- 7 OCTOBRE —  
**Mairie de MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne).** — Addition d'une 6<sup>e</sup> travée au hangar A de l'annexe de l'école d'artillerie (2 lots)..... 52,896 fr. 01
- 8 OCTOBRE —  
**Prefecture des VOSGES.** — Construction de trottoirs dans la traverse du Thillot..... 25,000 fr. »
- 8 OCTOBRE —  
**Chemin de Fer de l'Etat a La Roche-sur-Yon (Vendée).** — Halte à Sainte-Neumaye..... 4,032 fr. 65
- 8 OCTOBRE —  
**Direction des Travaux Publics a TUNIS.** — Pont métallique de 44 mètres de portée sur l'Oued-Medjerdah.... 21,000 fr. »
- 9 OCTOBRE —  
**Prefecture de LA SEINE-INFÉRIEURE.** — Port du Havre. Approfondissement de la partie sud du bassin de l'Eure... 350,000 fr. »
- 9 OCTOBRE —  
**Prefecture de LA SEINE-INFÉRIEURE.** — Construction d'un phare sur le cap d'Antifer..... 97,000 fr. »
- 9 OCTOBRE —  
**Prefecture de LA SEINE-INFÉRIEURE.** — Port de Dieppe. Construction d'une forme de radoub et de murs de quai..... 1,394,932 fr. 25
- 9 OCTOBRE —  
**Prefecture de LA DROME.** — Lignes de Crest à Aspres-les-Veynes. Clôtures sèches et barrières des passages à niveau. 60,000 fr. »
- 9 OCTOBRE —  
**Prefecture de l'HERAULT.** — Port de Cette. Tablier métallique du pont de la Bordigue (adjudication restreinte)... 160,000 fr. »
- 10 OCTOBRE —  
**Mairie de VERSAILLES (Seine-et-Oise).** — Magasin à munitions à Satory (6 lots)..... 140,000 fr. »
- 11 OCTOBRE —  
**Prefecture du MORBIHAN.** — Construction d'un aqueduc..... 1,400 fr. »
- 11 OCTOBRE —  
**Sous-Prefecture de SAINT-YRIEIX (Haute-Vienne).** — Groupe scolaire et mairie à la Roche-l'Abeille..... 23,901 fr. 87
- 11 OCTOBRE —  
**Mairie de CASTRES (Tarn).** — Amélioration du régime des eaux (3 lots). 106,500 fr. »
- 11 OCTOBRE —  
**Sous-Prefecture de SAINT-CLAUDE (Jura).** — Réparations aux bâtiments de l'hôpital..... 2,338 fr. 16
- 11 OCTOBRE —  
**Mairie de CASTRES (Tarn).** — Construction du pont Miredames.... 93,000 fr. »
- 11 OCTOBRE —  
**Mairie de LYON (Rhône).** — Génie. Construction d'un magasin-caserne à Sathonay..... 200,000 fr. »
- 12 OCTOBRE —  
**Mairie de COLLOBRIERES (Var).** — Projet d'adduction et de distribution d'eau..... 106,000 fr. »
- 12 OCTOBRE —  
**Mairie de LINXE (Landes).** — Construction d'une école de filles (9 lots). 19,910 fr. »
- 12 OCTOBRE —  
**Prefecture de SAONE-ET-LOIRE.** — Garde-corps en fer le long du quai de la Truchère à Digoin..... 2,900 fr. »
- 12 OCTOBRE —  
**Mairie de MONT-DE-MARSAN (Landes).** — Hôtel des postes et télégraphes (6 lots)..... 70,000 fr. »
- 12 OCTOBRE —  
**Mairie de BETHENVILLE (Marne).** — Agrandissement de l'école des garçons.....
- 12 OCTOBRE —  
**Hospice de BEZIERS (Hérault).** — Construction d'un four à l'hospice...
- 12 OCTOBRE —  
**Mairie de SAINT-MARTIN-D'HERES (Isère).** — Canalisation en ciment. 27,604 fr. 37
- 14 OCTOBRE —  
**Prefecture de LA CORSE.** — Construction d'un phare sur la pointe de Senetose..... 44,500 fr. »
- 16 OCTOBRE —  
**Mairie de PITHIVIERS (Loiret).** — Travaux aux écoles (7 lots)..... 86,360 fr. 83
- 18 OCTOBRE —  
**Prefecture du LOIRET.** — Canal de Briare. Amélioration du versant de la Loire (2 lots)..... 1,520,008 fr. »
- 18 OCTOBRE —  
**Direction des DOUANES, A LA ROCHELLE (Charente-Inférieure).** — Construction de bureaux et d'une caserne au port de la Pallice (2 lots)..... 175,000 fr. »
- 19 OCTOBRE —  
**Mairie de SAINT-PIERRE-DE-VARENNES (Saône-et-Loire).** — Ecole de garçons avec mairie..... 30,760 fr. 90
- 20 OCTOBRE —  
**Mairie de NICE (Alpes-Maritimes).** — Travaux divers (3 lots)..... 23,900 fr. »
- 22 OCTOBRE —  
**Mairie de LA BERROUAGHIA (Algérie).** — Construction de logements aux écoles..... 12,000 fr. »
- 23 OCTOBRE —  
**Prefecture de LA LOIRE-INFÉRIEURE.** — Reconstruction de l'estacade sud du chenal d'entrée du port de Saint-Nazaire..... 200,000 fr. »
- 26 OCTOBRE —  
**Mairie de CHAZELLES (Loire).** — Etablissement d'une distribution d'eau (1<sup>re</sup> partie)..... 260,000 fr. »
- 15 DÉCEMBRE —  
**Société d'ÉTUDES DES BAINS SALÉS A DAX (Landes).** — Concours pour la construction d'un établissement de bains salés et d'eaux-mères..... 300,000 fr. »
- PROCHAINEMENT —  
**Mairie de LYON (Rhône).** — Entretien pendant 5 ans des ouvrages en maçonnerie et des égouts de la ville..... 200,000 fr. »

Entreprise Générale concernant l'Agencement  
 DES  
 THÉÂTRES ET CASINOS  
 DIOSSE, Constructeur Scénique, LYON

Réunir dans ses ateliers, sous des directions distinctes et expérimentées, toutes les professions ayant trait à la construction théâtrale, afin de présenter à MM. les Architectes un ensemble de connaissances spéciales pouvant se grouper en une seule entreprise. Tel a été depuis 1868 le but poursuivi par la maison DIOSSE qui, depuis cette époque, a tant dans ses ateliers de Paris que dans ceux de province exécuté tout ou partie des travaux techniques d'une quarantaine de théâtres tant nouveaux que transformés.

La maison DIOSSE se trouve donc à même par ses éléments artistiques, ses connaissances multiples et son organisation particulière de se charger des études spéciales pouvant lui être demandées et d'exécuter tous travaux se rattachant à la CONSTRUCTION, la DÉCORATION et l'AMÉNAGEMENT des THÉÂTRES.



La maison DIOSSE se charge des travaux suivants :

Construction des scènes entièrement en métal, entièrement en bois ou en bois et fer.

Établissement des galeries, planchers, gradins avec poutraison bois et gradins en fer ou bois.

Plâtrerie décorative.

Décoration des salles et foyers en staff ou carton-pierre.

Peinture d'appartement.

Peinture décorative architecturale, pittoresque et de genre.

Dorure.

Mobiliers de tous genres pour salles et foyers. Tentures glaces.

Décorations scéniques, rideaux d'avant scène, rideaux-réclame pittoresques.

Appareils à gaz et électrique.

Installation de la plomberie et de l'électricité

Mesures spéciales contre l'incendie soit : incombustibilisation des bois de charpente, des bois et toiles décoratifs. Rideaux de fer en tôle à appels multiples et déclanchements automatiques, portes de fer, toitures mobiles service d'eau avec tous accessoires.

Engins, appareils et accessoires de toute nature s'appliquant au théâtre.

La Maison tient à la disposition des Municipalités & de MM. les Architectes

la Collection exceptionnelle de ses Certificats.

Paris. — Imprimerie F. LEVÉ, 17, rue Cassette.

VERRES MOUSSELINE & VITRAUX  
**MICHEL & PIVAIN**  
 88, rue de la Roquette et rue de la Chapelle, 29, PARIS

Méd. d'or, Ex. Universelle de 1878  
**CARRELAGES MOSAIQUES**  
 EN GRÈS CÉRAME DE LA VALLEE DE BRAY  
**BOULENGER AINÉ**  
 ACHILLE BOULENGER, Succ<sup>r</sup> AUNEUIL (Oise)

**CARREAUX MOSAIQUES ET PAVÉS**  
 EN PORTLAND COMPRIME  
 HENRI TAUSIN A S<sup>t</sup> QUENTIN (AISNE)  
 Carreaux minces pour étages  
 Unis à 4 fr. 50 dessins à 5 fr. le m. rendus à pied d'œuvre  
 DÉPOT UNIQUE A PARIS  
**HENRI BICHI**, Mosaïste Entrepreneur  
 54, avenue de Clichy.

**MOSAIQUES**  
 Maison fondée en 1852  
 La première qui a introduit, en France, la Mosaïque décorative en émaux sur fond d'or, figures et ornements, pour le nouvel Opéra  
 DÉCORATION MURALE, VOUTES, PLAFONDS, FAÇADES, ÉGLISES, PALAIS, MUSÉES, THÉÂTRES.  
**MOSAIQUE VÉNITIENNE ET ROMAINE**  
 en marbre pour pavements  
 MÉD D'OR ET DIP. D'HONNEUR à toutes les Expositions univ.  
 MÉDAILLE D'OR EXPOSITION UNIVERSELLE 1889  
 Travaux du nouvel Opéra, Hôte. des Postes  
 Hôtel de Ville, le Louvre, Trocadéro, Beaux-Arts, etc.  
**FACCHINA** \* maître mosaïste breveté  
 47, rue Cardinet, PARIS

**CARRELAGES ET PAVAGES CÉRAMIQUES**

A. DEFRANCE ET C <sup>ie</sup>	PONT S <sup>t</sup> MAXENCE (OISE)
DEUX MÉDAILLES D'OR ROUEN 1884	DIPLOME D'HONNEUR BEAUVAIS 1885

MÉDAILLE D'ARGENT EXP<sup>o</sup> UNIV<sup>o</sup> 1889  
 MÉDAILLE D'OR - LE HAVRE 1887

Agences PARIS 16, rue de la Chapelle et Dépôts TOURS 30, rue de Paris

**POÈLES & CALORIFÈRES**  
 A COMBUSTION LENTE  
 SYSTÈME MUSGRAVE  
 DE PARIS, LONDRES ET BELFAST

Pas de poussière. — Pas d'odeur.  
 Pas de surchauffage. — Pas de danger



MUSGRAVE'S

MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS INTERNATIONALES.  
 Médaille d'argent, Amsterdam 1883  
 Médaille d'or, « Health Exhibition » London 1884  
 Médaille d'argent, Anvers 1885.  
 Renseignements et Prix-Courants sur demande.

**MUSGRAVE ET C<sup>o</sup> LIMITED**  
 Rue de Rivoli, 240. — PARIS.

**EDMOND COIGNET & C<sup>ie</sup>**

PIERRES EN BÉTONS AGGLOMÉRÉS B<sup>e</sup> S G D G  
**CARRELAGES**  
 Striés pour cours et passages  
 dits mosaïques en ciments colorés  
 en mosaïques de granits et de marbres

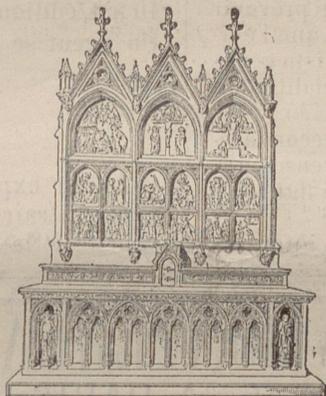
**MOSAIQUES COIGNET B<sup>s</sup> S G D G**  
 CARRELAGES, REVÊTEMENTS, GUÉRIDONS, TABLES etc.  
 MOSAIQUES DÉCORATIVES  
 EXÉCUTION SUR PLACE

**MOSAIQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES**  
 3, rue des Mathurins, Paris.  
 USINES A ASNIÈRES (SEINE)

**ATELIERS FROC-ROBERT H. POIRET S<sup>r</sup>**

36 ET 38, RUE BONAPARTE, PARIS  
 MÉDAILLES OR ET ARG. AUX DIFFÉRENTES EXPOS.

Statues religieuses : plâtre, carton-roumain, carton-pierre, terre cuite, bois, pierre, zinc fonte de fer, bronze et marbre.



Statues religieuses : Modèles anciens et reproductions Bas-reliefs, groupes, etc.

**MOBILIER D'ÉGLISE**

AUTELS, CHAIRES A PRÊCHER, CONFESIONNAUX  
 BANCs D'ŒUVRE, STALLS, APPUIS DE COMMUNION  
 BÉNITIERS, FONDS BAPTISMAUX, ETC.  
 Exécution de tous travaux sur plans

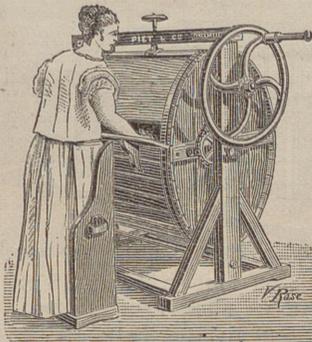
**ORGANISATION GÉNÉRALE DE BLANCHISSERIES LAVOIRS et BAINS**

CHAUFFAGE, VENTILATION-HYGIÈNE

**PIET & C<sup>ie</sup>**  
INGÉNIEURS CONSTRUCTEURS

Ancienne Maison BOUILLON, MULLER et C<sup>ie</sup>  
 Hors Concours, Exposition 1889 membre du jury des récompenses.

BUREAUX, USINE ET MAGASINS DE VENTE  
 33, rue Chabrol, 33. — Paris.



**ROUE A LAVER**

PROJETS, DEVIS, PLANS, INSTALLATIONS  
 DE TOUTS LES SERVICES GÉNÉRAUX ET PARTICULIER  
 DES ASILES, HOPITAUX, COMMUNAUTÉS  
 LYCÉES, COLLÈGES ET MAISONS D'HABITATION  
 Élévation et distribution des eaux.

**SAUTTER LEMONNIER & C<sup>ie</sup>**

26, avenue de Suffren, Paris

EXPOSITION UNIVERSELLE. — PARIS 1889  
 HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE  
 DES ATELIERS DES CHANTIERS  
 MAGASINS TRAVAUX PUBLICS

Installations Industrielles  
 Installations provisoires

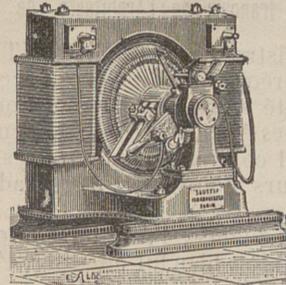
**DYNAMOS COMPOUND**

Réglant automatiquement leur débit.  
 TRAVAIL ABSORBÉ, PROPORTIONNEL AU  
 NOMBRE DE FOYERS ALLUMÉS

**MOTEURS A VAPEUR PILON**

à grande vitesse pour la conduite directe des dynamos.

Moteurs électriques  
 Percuses électriques



Transmission de force  
 par l'électricité

**C<sup>ie</sup> DE ST-GOBAIN, CHAUNY ET CIREY**

siège social :  
 9, rue Ste-Océlle,  
 PARIS.



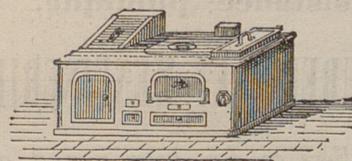
FONDATION :  
 Octobre 1665.

GLACES DE MIROITERIE ET DE VITRAGE  
 VERRES A RELIEFS POUR TOITURES  
 DALLES PAVÉS ET MOULAGES

**INSTALLATION DE CUISINES**

FOURNEAUX — ROTISSERIES  
 LAVERIES

Maisons et Châteaux  
 Hôtels et Restaurants  
 Hospices. — Collèges



**DELAROCHE AINÉ**

22, Rue Bertrand, 22  
 PARIS

Envoi Franco de Catalogues.

**SOMMAIRE :**

**TEXTE. — Les femmes à l'école des Beaux-Arts.**  
**Encyclopédie de l'architecture et de la construction.**  
**Le Sacré-Cœur, à Montmartre.**  
**Consultations juridiques.**  
**Le bronze d'art.**  
**Consultations techniques. — Grange à blé.**  
**Nécrologie.**  
**Dossier des Concours.**  
**Concours — École spéciale d'architecture.**

**DESSINS. — Frontispice.**  
**Encyclopédie de l'architecture et de la construction. — Dais, 20 croquis.**  
**Le Sacré-Cœur à Montmartre. — Deux vues extérieures.**  
**Consultations juridiques, deux croquis.**  
**Le bronze d'art. — Deux croquis d'horloges.**  
**Consultations techniques. — Deux figures.**  
**PLANCHES HORS TEXTE. — Le Sacré-Cœur de Montmartre, planche 92.**  
**Horloge Barbedienne, planche 88.**

**AVIS AUX ARCHITECTES ET AUX ENTREPRENEURS**

*En vente aux bureaux de la Construction Moderne.*  
 17, RUE BONAPARTE, PARIS.

**L'INDICATEUR DU BATIMENT**

Annuaire français de l'Architecte, de l'Entrepreneur et du Propriétaire

L'Administration de l'INDICATEUR DU BATIMENT, constamment préoccupée du désir d'accroître l'intérêt de cet ouvrage, d'une utilité si généralement reconnue, a l'honneur de prévenir Messieurs les Architectes et Messieurs les Entrepreneurs que l'édition de 1891 contiendra, par lettres alphabétiques, une liste générale de leurs noms avec leurs adresses et leurs spécialités en regard.

En conséquence, l'Administration vous serait très reconnaissante de vouloir bien lui adresser, 17, rue Bonaparte, les renseignements sur les spécialités que vous croyez utile d'y faire figurer à suite de votre nom.

L'Administration profite de cette occasion pour vous informer

que l'édition 1891 contiendra également des tableaux, jusqu'ici inédits, sur les règlements des polices d'abonnement aux eaux, gaz, électricité et téléphone, et qu'au besoin elle compléterait, et cela gratuitement, tous les renseignements qui lui seront demandés par ses adhérents.

Cette édition contiendra une liste des propriétaires de Paris, liste qui facilitera, à Messieurs les Entrepreneurs, l'envoi de leurs circulaires, et, par suite, l'extension de leurs affaires.

On y trouvera les plans, avec tous leurs détails, des terrains vendus et à vendre, — ceux des 20 arrondissements de Paris, et aussi des principales communes du département de la Seine (inédits).

Souscription à l'avance : prix de l'ouvrage avec inscription gratuite, 6 fr. 50 sans cartes, 7 fr. 50 avec cartes; après apparition 10 fr. L'édition paraît en janvier.

Un agent se rend à domicile, sur demande, pour fournir tous renseignements désirés.

**AVIS**

A leur expiration, les abonnements sont continués, sauf avis contraire. Pour le paiement, il sera présenté une traite sans frais le 15 du mois qui suivra le réabonnement

**FAIENCERIES DE CREIL & MONTEREAU**  
 61, FAUBOURG POISSONNIÈRE, A PARIS

FAIENCES FINES EN TOUS GENRES, BLANCHES, IMPRIMÉES OU DÉCORÉES  
 CUVETTES ET APPAREILS POUR WATER-CLOSETS ET POUR MEURLES DE TOILETTE  
 PLAQUES, BOUTONS DE PORTE, CYLINDRES POUR PILES, FILTRES, ETC.  
**CARREAUX POUR REVÊTEMENTS**  
 Pour tous renseignements s'adresser : 61, faubourg Poissonnière.

**BILLARDS ET BILLARDS-TABLES**  
 E. GUÉRET, 53, r. de Lanery, Paris.

**USINES DES MOSAIQUES D'ORANGE**  
 (Vaucluse).

**MARQUE J. B. SAUNIER**

Tonnettes, hexagones, octogones, triangles, carreaux de toutes dimensions, rouges, blanc et noirs, Carreaux genre Maubeuge, incrustés et vitrifiés inusable, riche et ordinaire, de 7 à 14 fr. le mètre carré.

**DIRECTION : 1, PLACE BOURSE, MARSEILLE**

**PAUL CHALET**  
 60, rue Dombasle, 60

USINE A VAPEUR  
**CHARPENTES BOIS ET FER**  
 ENTREPRENEUR  
 DE LA  
**Ville de Paris, de l'Etat**  
**Assistance publique.**

**SERRURERIE ET MENUISERIE**

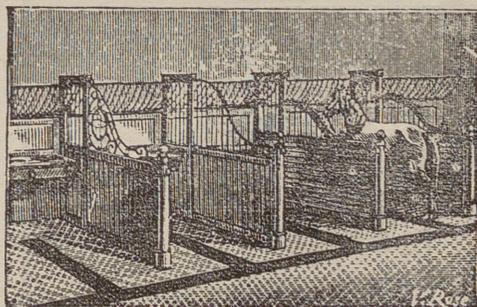
Escaliers en fer, brev. s. g. d. g.  
 Rampes en fer, brev. s. g. d. g.

**HANGARS ÉCONOMIQUES**  
**TÉLÉPHONE**

**INSTALLATIONS D'ÉCURIES**  
 SELLERIES, REMISES, CHENILS, ÉTABLES  
 BASSES-COURS

**H. RABOURDIN**

39, rue Boissy-d'Anglas, Paris.  
 (Ci-devant, 23, faubourg St-Honoré)  
 STALLS ET BOXES TOUT EN FER, SYSTÈME BREV.  
 Sans sonorité, et garantis contre tout accident.



MÉDAILLE D'OR UNIQUE, PARIS 1878  
 2 MÉDAILLES D'OR, PARIS 1889  
 Envoi franco sur demande, d'albums, tarifs, plans et devis  
 Des spécimens d'écuries et selleries en tous genres sont exposés dans les magasins  
**89, rue Boissy-d'Anglas, à Paris.**

**COMPAGNIE DES GRÈS FRANÇAIS**  
 De POUILLY-SUR-SAONE (Côte-d'Or)

**E. JACOB & C<sup>ie</sup>**  
 SIEGE SOCIAL :  
 14, QUAI DE LA RAPÉE, PARIS

Exposition Universelle 1889 :  
 1 MÉD. OR, 1 ARGENT, 2 BRONZE  
**TUYAUX. — SIPHONS**

Expos. Hygiène, Toulon 1889 :  
 GRAND DIPLOME D'HONNEUR  
**ÉVIERS. — CUVETTES**

PRODUITS ADMIS DANS LES TRAVAUX  
 DE LA VILLE DE PARIS  
 DES PONTS-ET-CHAUSSÉES, ETC.



(sans être obligatoire); qui ont privé souvent une excellente terre de la semence pour laquelle la nature l'avait bien préparée; mais encore ces portes-là, on est en train de les agrandir pour y laisser passer... la plus belle moitié du genre humain et artistique.

C'est des brebis, non des loups, qu'on parle d'introduire en notre bergerie des Beaux-Arts.

Non seulement, paraît-il, l'Ecole se démocratise, mais elle se philosophe.

Pourquoi les femmes qui, d'ailleurs, dessinent, modèlent, manient la brosse, le ciseau ou le burin tout aussi adroitement, au moins, que leurs confrères les peintres, les sculpteurs ou les graveurs; dont les œuvres remarquables sont admises aux Salons annuels, aux expositions de province et de l'étranger; qui décrochent, tout comme les porte-culottes, des mentions et des médailles; qui pourraient comme Mme Rosa Bonheur porter le ruban rouge, et fournir à la patrie française leur part de gloire pacifique; pourquoi ces vaillantes seraient-elles abandonnées, dans les commencements si durs, à leurs propres ressources; et cela au profit des seuls hommes qu'une Ecole nationale défraie de tout ce qui concerne l'enseignement le plus élevé?

On admet des femmes à l'hôpital, coudoyant les carabins, leur disputant, à la force du poignet, les récompenses, les places. Au palais, la toque se dresse sur le chignon de jeunes licenciées en droit, de futures docteurs en jupons. Pourquoi ce sentiment de justice n'aurait-il point envahi les bons esprits qui président, en France, à l'enseignement des arts du dessin?

Mais voilà : cela va paraître tout drôle, d'ouvrir des ateliers de femmes à l'Ecole, au moment où l'on voulait, quelque part, obtenir la fermeture de ceux que fréquentent les jeunes gens.

Au lieu d'économie, surcroît de dépense. Au lieu d'une école dont les salles désertes, silencieuses, eussent été à tout jamais fermées aux étudiants-artistes — « pour ne pas, disait-on, faire de jaloux » — au lieu d'une école dont lesdites salles eussent fait dorénavant et complètement le bonheur des lanceurs d'affaires, des exposeurs de collections factices, des boursicotiers d'art, des Japonais et des Chinois, enfin de tous ceux qui n'ont rien à voir dans l'enseignement public, et assiègent pourtant, de leurs demandes importunes, le ministre compétent; au lieu de cet envahissement étrange, si bien commencé, on consacrerait tout à fait l'école à l'enseignement public — côté hommes et côté femmes — des Beaux-Arts.

Déjà, les élèves ne peuvent guère étudier, à l'aise, le résultat des jugements scolaires — véritable et seul enseignement *pratique* fourni par l'Ecole; — déjà l'usage réel des salles

d'exposition est trop souvent obtenu et retenu par les « marchands » déguisés, que les ministres n'osent « chasser du temple », que le directeur de l'Ecole est forcé de subir, au grand détriment des études scolaires.

Ne vaut-il pas mieux ouvrir ces salles aux étudiantes ès arts du dessin, — angéliques écolières — que de les laisser profaner par les farces de la Bourse artistique, par les montages de sociétés douteuses — tapisseries à l'aquarelle et autres plaisanteries et attrape-nigauds?

Mais rassurons bien vite la tendre sollicitude, l'inquiétude délicate des familles de jeunes architectes. Pour des gens bien pensants, la profession de peintre ou de sculpteur est quelque chose d'énorme comme celle de comédien — car à l'atelier entrent des modèles du sexe opposé à celui des jeunes étudiants!

Rassurez-vous, bonnes mères, le voisinage des ateliers à modèles et des ateliers qu'on ouvrirait tout à côté pour les futures écolières, sera toujours écarté des ateliers d'architectes où l'on doit, aussi, supprimer les examens d'entrée, ouvrir les portes à deux battants, aux seuls élèves du sexe fort.

Les femmes n'ont point encore pensé à utiliser leur entente naturelle du confortable domestique d'une façon professionnelle. Elles se contentent d'influencer suffisamment nos clients pour nous donner du fil à retordre si nous ne savons prévoir leurs objections souvent fort justes, prévenir même leur idéal en fait de distribution.

Leur concurrence ne viendra pas de sitôt s'ajouter à celle de « l'ennemi né du beau » — comme disent les *ingénieurophobes*. — Amen.

E. RIVOALEN.

## ENCYCLOPÉDIE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

Nous avons à plusieurs reprises parlé de l'*Encyclopédie de l'architecture et de la construction*, que les éditeurs de la *Construction moderne* publient avec le plus grand soin sous la direction de M. Planat. Cet ouvrage est arrivé aujourd'hui à son septième fascicule, et nous croyons bien faire, pour en donner une idée à nos lecteurs, en reproduisant un article du dernier fascicule, avec tous ses croquis. Cet exemple montrera mieux que tous les comptes rendus quel est le genre de l'ouvrage. On verra que, même dans un mot d'importance secondaire, le principe qui nous a guidés a été observé. Ce principe, c'est l'étude, rapide mais complète, de l'objet visé dans ses transformations à travers les âges, et chez les différents peuples. Nous ne pouvions mieux choisir qu'en reproduisant

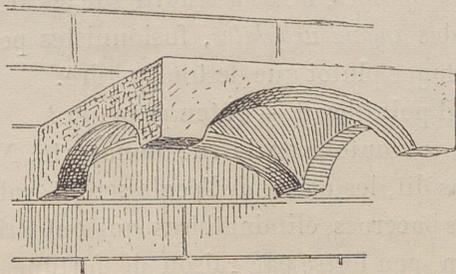


Fig. 1. — Porche de l'église de Moissac.



Fig. 2. — Notre-Dame de Chartres.

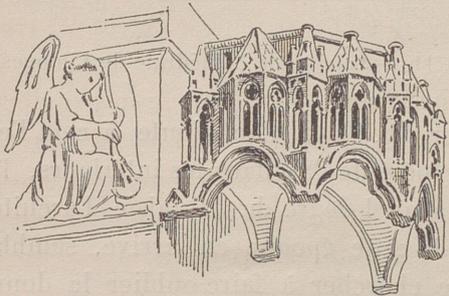
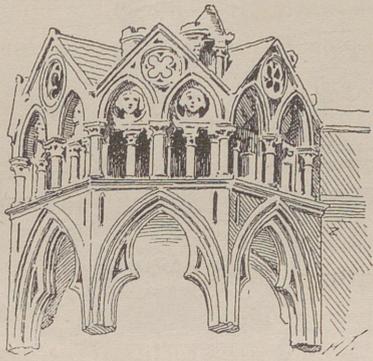


Fig. 3. — Cathédrales de Reims et d'Amiens.

un article de notre collaborateur M. Mayeux, si justement apprécié par nos lecteurs.

**DAIS.** — Nom donné aux saillies architecturales ou décoratives simulant un abri, placées le plus généralement au-dessus des figures, mais parfois aussi sur des vases, flambeaux ou autres motifs que l'on suppose intéressants.

Le *parasol*, garni ou non sur un côté d'une étoffe pendante, ainsi que la *toiture* en dôme, pignon ou appentis, ont fourni, à l'origine, les premiers éléments du dais; cette double donnée explique les expressions multiples et variées acquises plus tard par ce motif intéressant.

Nous rappelons aussi que le dais se distingue du *baldaquin* (voy. ce mot), en ce qu'il n'est pas soutenu *en avant* par des supports, colonnettes ou balustres portant de fond.

L'architecture antique, en Grèce ou à Rome, ne connaissait guère que la niche, à plan carré ou demi-circulaire, pour abriter les figures; ce n'est qu'au commencement du

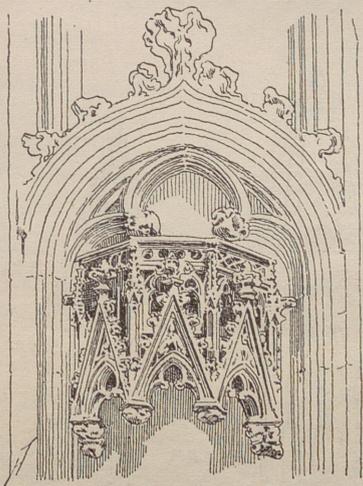


Fig. 7. — Cathédrale d'Amiens.

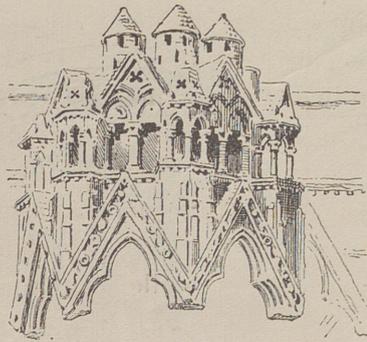


Fig. 4. — Cathédrale de Reims.

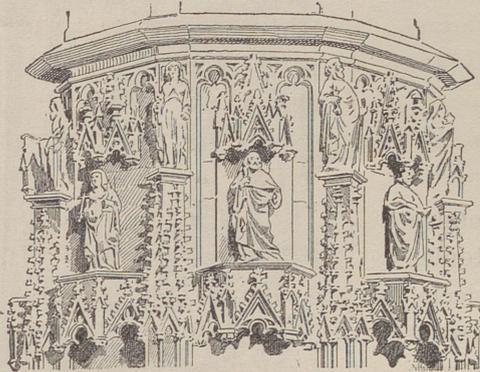


Fig. 6. — Dôme de Milan.

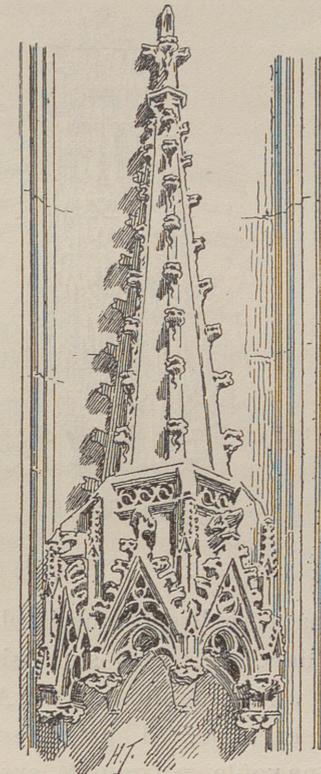


Fig. 5. — Cathédrale d'Amiens.

moyen âge, en Occident, que la niche fut remplacée par l'arcature plus ou moins profonde. Enfin, pour permettre l'installation de figures sur des murs, piliers ou colonnes, sans en amoindrir la solidité par un évidement, on eut recours au cul-de-lampe pour les supporter et au dais pour les abriter.

L'art roman présente les premiers spécimens du dais sous forme de pierres et de dalles taillées dans une assise en encorbellement; ils affectent d'ordinaire la forme d'une voûte d'arête ou à pénétration, recouverte soit d'un plan droit (fig. 1), soit d'un appentis simple ou double avec pignon.

Parfois aussi, les toitures se croisent suivant des noues, et sont couronnées le plus souvent de petites coupoles ou de lourds clochers. Enfin, le dais représente fréquemment un groupe de constructions entassées semblant reproduire une cité d'une époque antérieure (fig. 2).

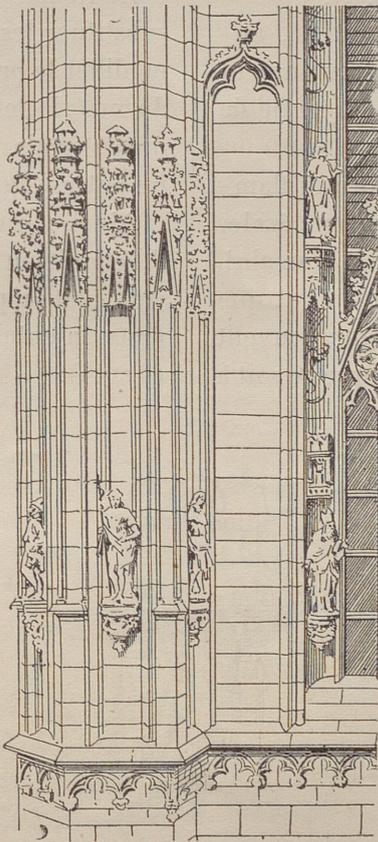


Fig. 8. — Dôme de Milan.

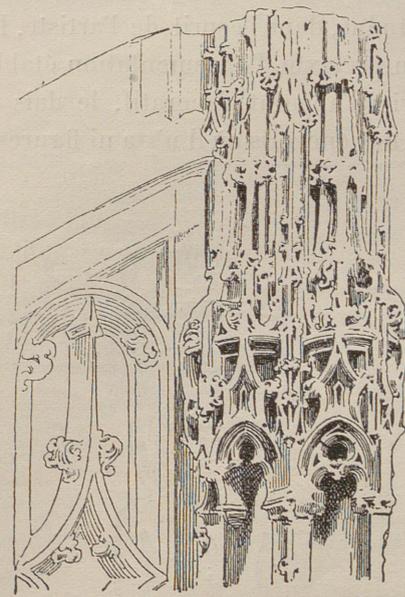


Fig. 9. — Cathédrale de Rouen.

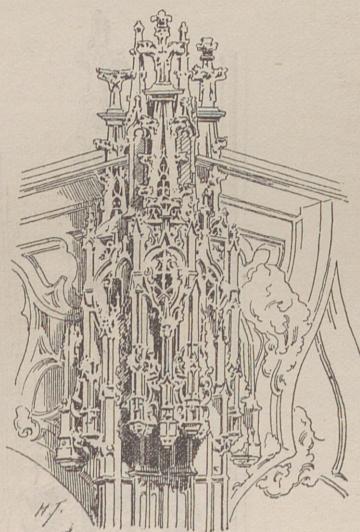


Fig. 9 bis. — Chapelle de Brou.

La période gothique développa la donnée du dais, qui suivit successivement toutes les variations du style. Au XIII<sup>e</sup> siècle, par exemple, il prend souvent l'aspect d'une voûte polygonale suspendue percée d'arcatures plus ou moins lobées (fig. 3), ou tantôt celle d'un clocher tronqué, flanqué de ses clochetons aux angles (fig. 4).

Au XIV<sup>e</sup> siècle, on vit le dais se garnir d'amortissements nombreux, de pinacles et de fleurons, voire même d'arcs-boutants, faisant de ce motif une flèche ouvragée de proportions exiguës (fig. 5).

On remarque aussi très fréquemment que le dais sert à la fois de *toiture* à une statue et de *cul-de-lampe* pour une autre située au-dessus (fig. 6).

Les archivoltes à nombreuses figures superposées, si en faveur pendant tout le moyen âge, présentent cette disposition d'une manière pour ainsi dire constante (fig. 7).

Souvent aussi, le dais est situé à une hauteur telle, au-dessus des statues, que la protection devient absolument nulle, comme on le voit dans les façades de la cathédrale de Milan (fig. 8).

Mais c'est surtout au XV<sup>e</sup> siècle, avec les formes flamboyantes, que le dais arrive à une complication sans égale. Ce n'est plus, dans l'esprit de l'artiste, l'expression d'un abri, mais un prétexte d'ornementation établi sans autre but que de servir d'appoint décoratif, le dais étant même souvent placé à des endroits où il n'y a ni figures, ni quoi que ce soit à

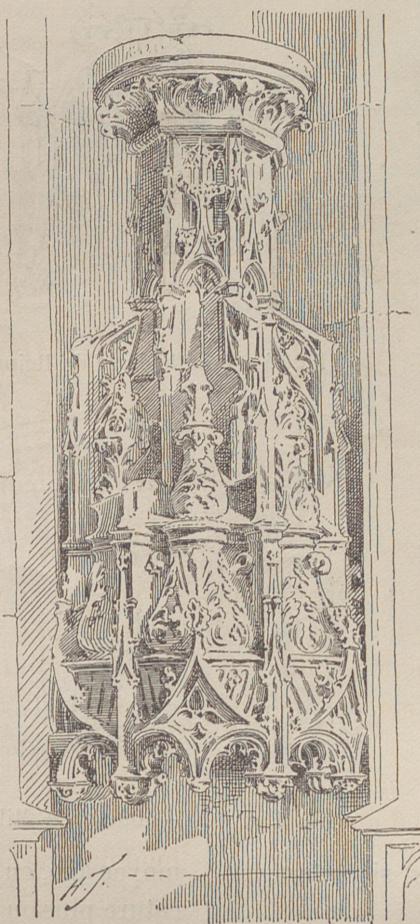


Fig. 10. — Cathédrale de Bourges.

abriter (fig. 9). Si l'on ajoute à cela l'emploi répété de dais dans les intérieurs, l'on juge à quel degré de fantaisie l'architecture de cette époque en arrive, semblant même chercher à faire oublier la donnée primitive du sujet.

Il faut dire, en retour, que l'exécution de ces motifs est extraordinaire au point de vue de la délicatesse, du goût et de la légèreté; non seulement, d'ailleurs, pour la pierre, où la ténuité est le plus souvent en contradiction avec la matière, mais aussi pour le bois, avec lequel on fait de véritables merveilles.

Le mobilier des églises, les stalles de chœur, les sièges épiscopaux, et notamment les chaires, dont l'abat-voix est, en somme, un dais de grande dimension, présentent à cet égard des exemples du plus haut intérêt.

La Renaissance, en Italie et surtout en France, ne fit que substituer les détails antiques à ceux du moyen âge, sans modifier le principe de la forme; aussi les églises et châteaux du XVI<sup>e</sup> siècle sont-ils ornés d'une infinité de dais aussi charmants, mais, il faut le dire, aussi inconséquents les uns que les autres (fig. 10).

Ainsi, par exemple, on verra un dais se rattacher au milieu du chapiteau d'un pilastre de donnée classique, dont le fût reste plat ou parfois évidé en niche, ou parfois comme incrusté dans un entablement semblant peu désigné pour le recevoir (fig. 11).

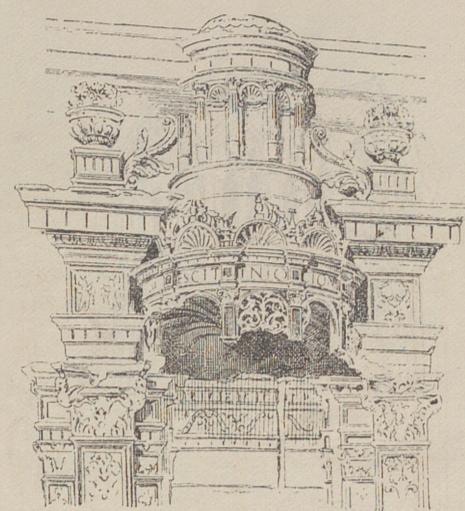


Fig. 11. — Jubé de la cathédrale de Limoges.

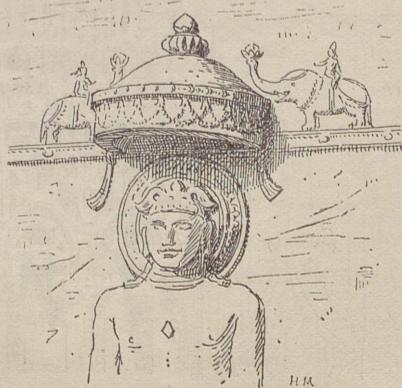


Fig. 12. — Dais indhou.



Fig. 13. — Dais indhou.

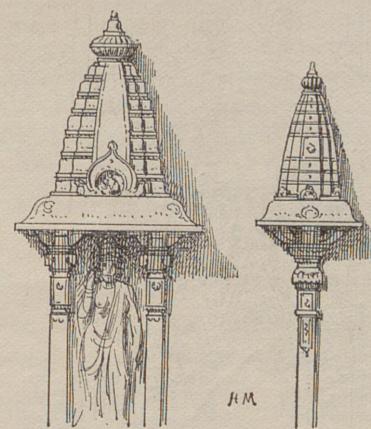


Fig. 14. — Dais indhou.

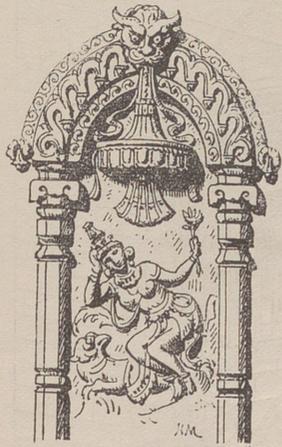


Fig. 15 — Dais indhou.



Fig. 16. — Dais in hou.

Sous les Valois, le dais se simplifie beaucoup, le fronton d'origine antique, droit ou courbe, brisé ou voluté, prend de plus en plus d'importance. C'est par l'adjonction seule de petits détails locaux, que la grâce de la Renaissance se fait encore sentir.

Enfin le xvii<sup>e</sup> siècle, épris des données classiques, restitue définitivement à la niche, couronnée ou non d'un fronton, son ancien rôle, et le dais disparaît.

On a généralement l'habitude de croire que l'Occident a seul fourni des exemples de dais, l'Inde en montre cependant un grand nombre et sous des aspects extrêmement variés.

Le développement donné, dans l'architecture des monuments de ce pays, aux figures sculptées, a conduit à l'emploi fréquent d'un motif d'abri, contrairement aux autres styles d'Orient (arabe et persan), dans lesquels il est absolument inconnu, par suite de la suppression de la statuaire.

Les premiers dais indhous à signaler sont ceux qui abritent les figures colossales des Tirtankars, à Gwalior, par exemple, et qui datent du vi<sup>e</sup> siècle de notre ère. Ce sont de véritables parasols de pierre, sortes de plateaux taillés dans le roc et engagés suivant leur demi-diamètre. Un bouton à la partie supérieure, des filets perlés formant lambrequins, complètent la décoration de ces abris singuliers (fig. 12).



Fig. 19. — Dais d'un tableau des primitifs.



Fig. 17. — Dais indhou.



Fig. 18. — Dais chinois.

Viennent ensuite les dais ornés d'arcatures en fer à cheval, simulant la toiture double de la cellule sacrée, si fréquemment reproduite sur la majorité des pagodes (fig. 13).

Puis les dais de forme pyramidale curviligne, garnis de côtes multiples, à l'instar des dômes allongés des pagodes bouddhiques de la province d'Orissa, du viii<sup>e</sup> au x<sup>e</sup> siècle (fig. 14). Tous ces dais sont ordinairement soutenus sur le fond du mur par deux pilastres; cependant un pilastre unique soutient parfois le motif à lui seul, d'où résulte l'apparence d'un parasol fermé muni de son manche. Inutile d'ajouter que, dans ce cas, la statue est toujours absente (même fig.).

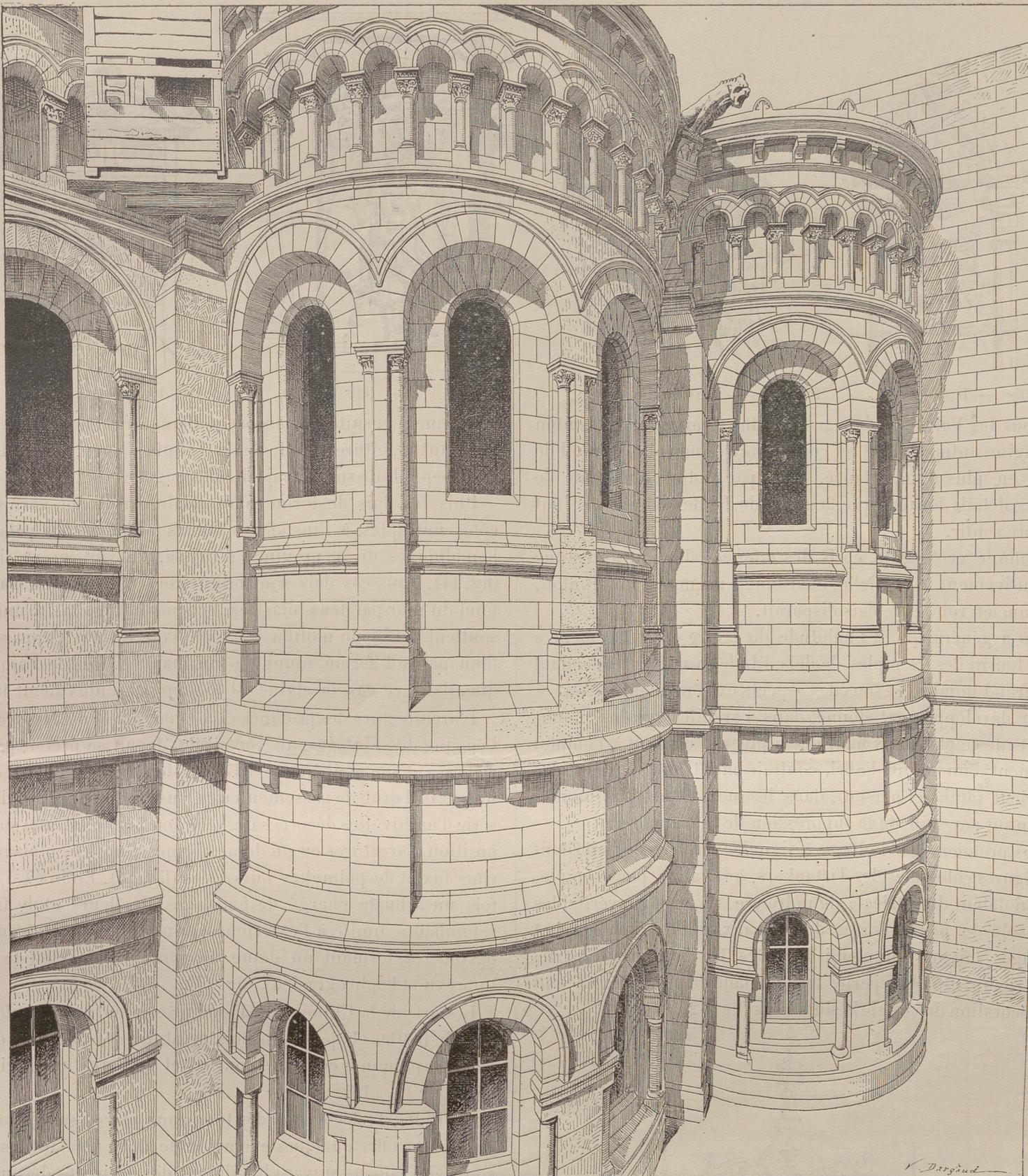
L'architecture des provinces du Dharwar et du Mysore, de l'époque dite *chalukya*, au xiii<sup>e</sup> siècle, devait se prêter, par sa richesse et son exubérance, à l'extension du dais. Tantôt c'est un parasol orné de passementeries, suspendu au milieu d'une série d'archivoltes décorées (fig. 15); ou bien c'est une superposition d'arcatures ou un dôme, formés d'un assemblage de rinceaux et de palmettes ouvragées (fig. 16). Enfin c'est parfois un arbuste chargé de feuillages, de fleurs et de fruits retombants, limité à l'extérieur par une courbe légèrement ogivale et formant un dôme de verdure de l'effet le plus imprévu et le plus gracieux (fig. 17).

Les arts de la Chine et du Japon présentent aussi quelques dais de petites chapelles en bois peint, traités dans les données du pignon à contours courbes et de l'arcature d'origine orientale (fig. 18).

En Italie, la décoration des tombeaux placés sur les parois des églises offre quelques exemples de dais, abritant les sarcophages, conçus suivant le principe des draperies découpées dans le genre des lambrequins en usage dans les armoiries du moyen âge. Les églises de Venise, de Florence, de Ravenne et de Rimini possèdent des exemples nombreux de ces motifs ainsi traités.

La peinture religieuse, durant le moyen âge et la première période de la Renaissance, a représenté des dais d'étoffe fort intéressants, placés au-dessus des sièges des madones ou des saints. Les tableaux des peintres primitifs de la Renaissance italienne en montrent de très fréquents exemples (fig. 19).

Quant aux dais introduits dans la décoration de l'ameublement à partir du xvi<sup>e</sup> siècle, il serait impossible d'en décrire le nombre aussi bien que la forme qui participe, tour à tour



Sacré-Cœur de Montmartre. — Partie inférieure des chapelles absidales.

ou à la fois, de la tente, du parasol, du dôme treillagé ou de la toiture. Il en est de même pour ce qui concerne la peinture murale et la tenture, les tapisseries à arabesques italiennes et françaises, les verdure flamandes, sans parler des panneaux décoratifs, des cuirs gaufrés, des marqueteries et des incrustations, qui fourmillent de ces dais historiés où se révèlent une réelle imagination et une extrême fantaisie.

H. MAVEUX.

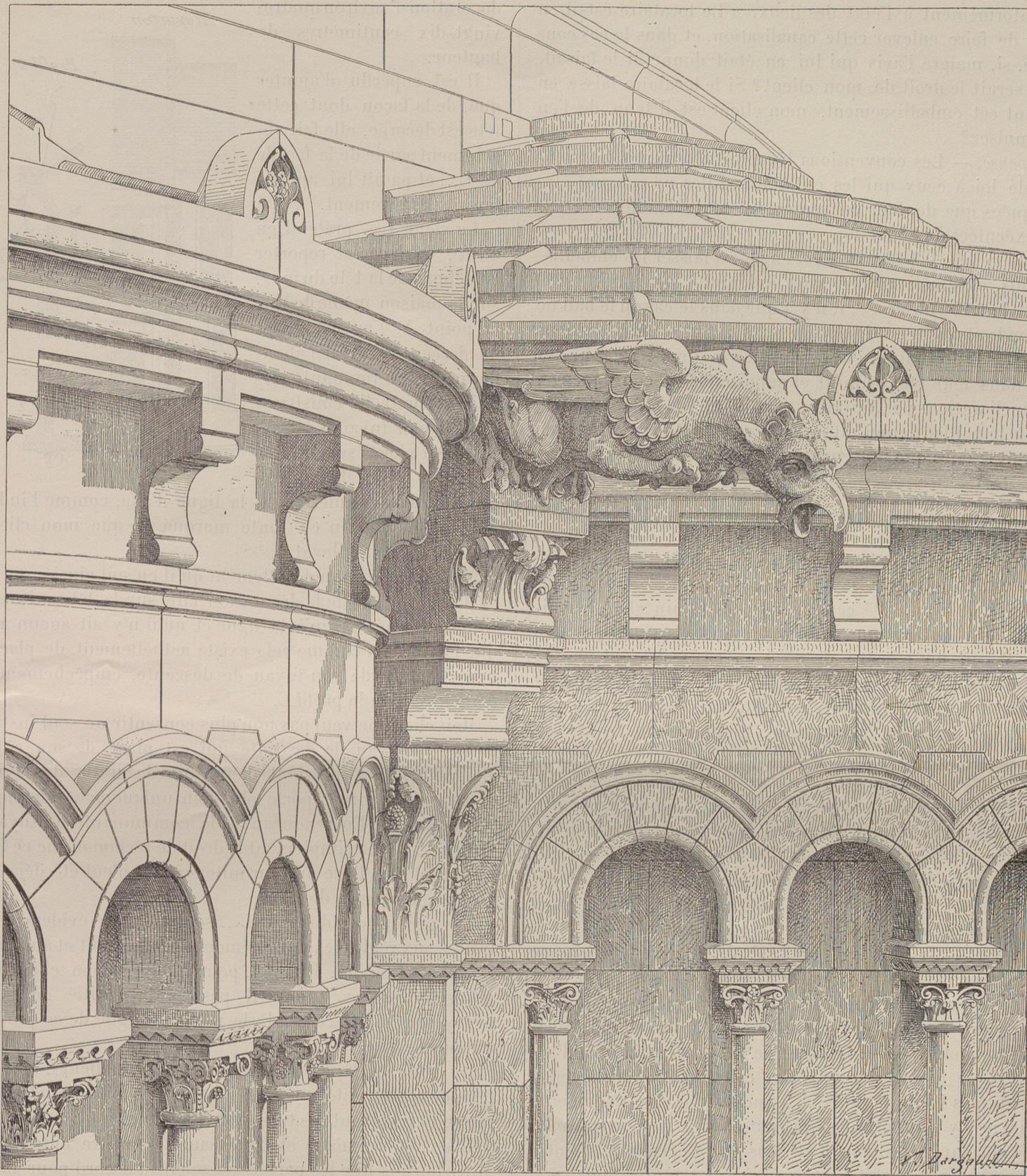
## LE SACRÉ-CŒUR, A MONTMARTRE

PLANCHES 90, 91 et 92.

(Voyez page 590.)

Notre planche du jour reproduit la vue intérieure d'une des chapelles latérales. Cette gravure avec les deux croquis, dans le texte de notre dernier numéro, permettent de se faire une idée du caractère architectural de l'intérieur de l'édifice.

Quant à l'extérieur, la vue perspective en a donné l'ensemble, et nos deux croquis ci-joints reproduisent à plus



Sacré-Cœur de Montmartre. — Détails du couronnement des chapelles absidales.

grande échelle quelques détails. On y voit notamment le couronnement des chapelles rayonnantes de l'abside.

## CONSULTATIONS JURIDIQUES

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DU BATIMENT

*Bail. — Embellissement.*

Un de mes clients, propriétaire d'une villa aux environs de Paris, est en désaccord avec le locataire actuel, à expiration de bail, au sujet d'une canalisation d'eau établie par

ledit locataire, entièrement à ses frais et qu'il prétend vouloir enlever si mon client ne l'indemnise; cette canalisation est branchée sur la conduite principale établie par le bailleur avant l'entrée du preneur; elle est posée en tranchée dans le jardin et sert à l'arrosage du potager.

Entre autres clauses, le bail dit : « *Les embellissements et améliorations, notamment les papiers de tenture, alcôves, armoires, tablettes et autres tenant à fer et à clous, que les preneurs pourraient faire dans les locaux loués, profiteront au bailleur à la fin du bail, sans aucune indemnité de sa part, et sans préjudice du droit qu'il aurait d'exiger que les locaux soient remis aux frais des preneurs dans leur état primitif*

« conformément à l'état des lieux. » Le locataire est-il en droit de faire enlever cette canalisation, et dans le cas contraire, si, malgré l'avis qui lui en était donné, il le faisait, quel serait le droit de mon client? Si le locataire laisse en partant cet embellissement, mon client est-il tenu de l'en indemniser?

*Réponse.* — Les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites. Elles ne peuvent être révoquées que de leur consentement mutuel; elles doivent être exécutées de bonne foi.

Par son bail, le locataire s'est engagé à laisser les embellissements et améliorations sans indemnité pour lui. Cette clause doit être observée; il n'y a que dans le cas où le bail ne contiendrait aucune stipulation au sujet des améliorations faites par le locataire, que ce dernier pourrait rétablir les lieux dans leur état primitif et supprimer, en conséquence, les améliorations par lui faites (art. 1730 C. civ.), et dans le cas où le bailleur voudrait retenir ces améliorations, il ne pourrait le faire que moyennant une indemnité.

#### Contiguïté.

Nous avons une construction faite depuis une douzaine d'années. En construisant, nous avons pris, suivant les usages de la localité 25 centimètres de terrain chez le voisin S... Il vient de construire un portail et a collé contre notre voisin un pilastre de 0<sup>m</sup>50 en assises de pierres et briques; aussitôt le portail en fer posé, ce pilastre étant trop faible a cédé. Aussitôt, pour le consolider, S... a fait refaire un éperon en maçonnerie, toujours collé contre le mur, de sorte qu'en façade, la largeur du pilastre et l'éperon collé contre notre pignon a environ 1<sup>m</sup>20; en a-t-il le droit, dans une ville où on empêche de coller deux murs l'un contre l'autre, car il se produit forcément un retrait de la maçonnerie neuve à la vieille, et alors il peut s'infiltrer de l'eau qui nous donnera de l'humidité dans nos appartements; et s'il prend la mitoyenneté qui n'est rien pour ce pilastre, nous vous prions de nous donner votre avis.

*Réponse.* — La propriété est le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements.

Le propriétaire S... pouvait relier son pilastre au mur séparatif. La jonction de deux murs de face n'emporte pas l'acquisition de la mitoyenneté. La construction de l'éperon n'exécède pas le droit de S..., à moins que les règlements locaux ne s'y opposent, ce qui nous paraît bien invraisemblable et ce qui serait abusif en tous cas. Cependant, si entre les deux murs, il venait à se produire des infiltrations, S... serait responsable, et il pourrait être actionné en réparation du dommage causé.

#### Contiguïté. — Tuyau de descente.

Un sieur L... a reconstruit tout récemment un bâtiment (contenant deux petites maisons), sis en bordure de l'une des rues de la ville et en contiguïté de la maison de mon client M...

Il s'est emparé, comme le démontre le croquis annexé, de la tête du mur mitoyen dans toute son étendue. Il a fait, sur cette tête, un pilastre saillant, a poussé le bandeau d'étage et l'astragale de sa maison dans toute la largeur de ladite tête et y a établi au sommet un important motif de

décoration d'environ quatre-vingt-dix centimètres de hauteur.

Il est superflu d'ajouter que, de la façon dont cette tête est décorée, elle fait absolument partie de la façade de L... et paraît lui appartenir exclusivement.

Le sieur L... prétend, en outre, déplacer et reporter au dehors de la tête du mur, sur la maison même de M..., au point A, l'ancien tuyau de descente dont il a abandonné la communauté depuis sa nouvelle construction, lequel tuyau se trouvait déjà placé sur la tête de mur côté de M... et dis-

tant de dix centimètres de la ligne d'axe, comme l'indique encore le dauphin en fonte marqué B, que mon client a empêché qu'on enlevât.

Mon client n'entend nullement qu'il en soit ainsi.

Il veut que toute la décoration faite sur la tête mitoyenne soit supprimée jusqu'à la ligne et qu'il n'y ait aucun motif qui l'empêche, comme cela existe actuellement, de placer le branchement de son tuyau de descente, empêchement que démontre bien le profil C.

Mon client ne veut pas non plus consentir un seul instant à ce que le tuyau de descente qui est placé de son côté et éloigné comme il vient d'être dit de 0<sup>m</sup>10 de la ligne d'axe, soit encore reporté plus loin uniquement pour le bon plaisir de L... En renonçant à la communauté du tuyau, le sieur L... eût eu simplement le droit de réclamer que ce tuyau n'excédât pas l'axe du mur mitoyen, s'il n'eût été déjà ainsi reporté, mais rien de plus.

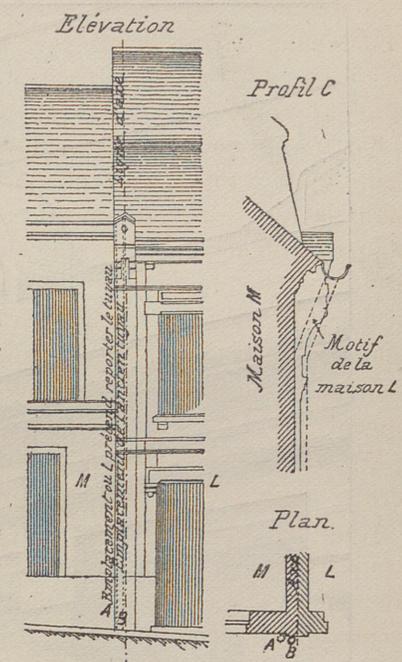
Les prétentions du sieur L... sont, de toute évidence, contraires aux règles les plus élémentaires du droit et aux usages les plus généraux. En effet, pour quelle raison chacun des propriétaires ne jouirait-il pas de la moitié de la tête mitoyenne? N'est-ce pas là le meilleur signe de co-propriété qui puisse être?

Du reste, à Paris même comme partout ailleurs, toutes les têtes des murs mitoyens sont dépourvues de la moindre décoration et reçoivent des tuyaux de descente.

Il en est de même et il ne saurait en être autrement à M..., hormis que les parties ne soient d'accord pour faire le contraire, ce qui n'est pas le cas.

Quoi qu'il en soit, je vous prie, Monsieur le Directeur, de soumettre à la sanction du comité de jurisprudence l'avis que soutient mon client.

Je viens bien de lire dans le dernier numéro de votre journal, au mot « contiguïté », un article relatif à une tête de mur mitoyenne. J'avais même cru, tout d'abord, qu'il s'agissait de la même question que je viens de vous soumettre, mais j'ai reconnu qu'il n'en était rien. En effet, dans le cas qui vous a été soumis, il est question : 1° d'un tuyau placé sur l'axe du mur; 2° de la démolition de la portion de comble couvrant le mur mitoyen, prétention que je n'ai pu parvenir à comprendre, et 3° enfin, d'un petit motif d'amortissement qui, d'après le croquis, atteint à peine l'importance en hauteur de la corniche



d'entablement; tandis que dans le cas dont s'agit ici, le tuyau de descente qui existe n'excède pas l'axe, il n'y a pas de désaccord au sujet de la couverture et la tête de mur a été entièrement décorée.

J'ai bien lu aussi dans le numéro du 2 août dernier, au mot « contiguïté », un article traitant d'un cas ayant la plus grande analogie avec celui qui m'occupe, et à propos duquel le comité de jurisprudence a déclaré que chacun des propriétaires peut profiter de la tête de mur mitoyenne jusqu'à l'axe, mais pas au delà. Malgré tout je préférerais que vous voulussiez bien répondre spécialement à ma question et vous m'obligeriez bien en le faisant dans le plus prochain numéro de votre journal.

*Réponse.* — Nous avons répondu à ce cas, le 6 septembre dernier, dans la *Construction moderne*.

Ajoutons cependant que les motifs de décoration de la façade du voisin ne devraient pas se continuer sur la tête du mur séparatif. Cette tête peut être couronnée par un motif de décoration quelconque, si l'un des voisins veut en faire les frais; mais ladite tête doit être absolument une pour le surplus.

Dans le croquis qui nous a été communiqué pour la consultation du 6 septembre, les motifs de la façade ne se profilaient pas sur la tête du mur séparatif.

~~~~~  
*Domaine public. — Possession.*

Je vous serai bien obligé de vouloir bien me renseigner sur la situation suivante.

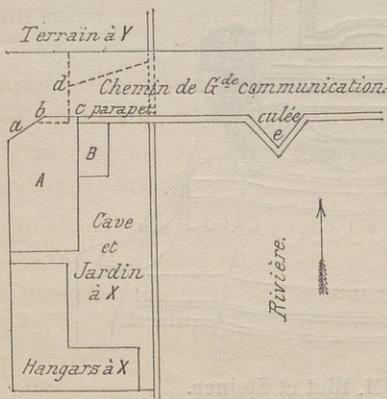
Un de mes clients X... possède sur les bords de la rivière une usine qui se compose : 1° d'une maison A servant d'habitation et d'ateliers; 2° d'un petit appentis B adossé à cette maison et à la voûte du pont construit sur la rivière; 3° de hangars nécessaires à son industrie.

La maison d'habitation et le petit appentis ont été construits il y a très longtemps. La maison A, qui a été exhaussée après coup, porte sur l'un des chevrons du toit la date de 1677, date de l'exhaussement.

Cette maison, ainsi qu'on peut s'en rendre compte sur le croquis ci-joint, repose sur le pont sur une largeur de 0<sup>m</sup>40, épaisseur du parapet que j'ai exagérée à dessein sur le croquis ci-joint.

De plus, la voûte va sous la maison et se termine en pointe au niveau du terrain, de telle sorte que la façade de la maison A du côté du pont (façade *abc*) repose entièrement sur les maçonneries de ce pont et fait corps avec elles. Dans ces conditions il est facile de reconnaître que la maison et le pont ont été construits en même temps.

On reconnaît facilement sur les lieux que le mur *abc* de la maison A est le même que celui soutenant le pont; les maçonneries en sont exécutées



avec les mêmes moellons et servent autant pour la maison que pour le pont.

La poutre principale soutenant le toit du petit appentis B est encastrée dans la maçonnerie de la voûte du pont.

Tout le long de la rivière il y a un mur d'une existence immémoriale, d'une

hauteur de 2 mètres, limitant le jardin d'avec la rivière. Ce mur se continue dans les mêmes conditions sous l'arche du pont, ainsi qu'il est indiqué en pointillé sur le croquis.

Le pont se compose de trois arches dont la troisième part de la culée C et va se terminer sous la maison A. La partie de dessous de cette arche située entre le mur de clôture du côté de la rivière et la maison A, est louée par X... qui l'utilise pour son commerce. X... y a planté le long du mur, du côté de la rivière, de forts piquets sur lesquels il a établi un plancher qui partage le dessous de l'arche en deux étages servant de séchoir.

Le voisin Y... utilise comme X... une partie de dessous de l'arche, et les deux propriétaires sont clos par un mur *df*, indiqué en pointillé sur le croquis; ce mur va jusqu'en haut de la voûte qui est ainsi entièrement fermée.

En 1861, Y... pratiqua deux ouvertures dans le mur *df*, X... lui intenta une action possessive que Y... ne laissa pas vider, et il ferma ses ouvertures.

En 1863, X... qui utilisait le dessous de l'arche du pont comme porcherie dut, sur les menaces de la police, et en vertu de la législation sur les bâtiments insalubres, se munir d'une autorisation.

Un plan des lieux fut dressé, la commission du conseil d'hygiène se transporta sur les lieux, l'on procéda à une enquête; en un mot toutes les formalités voulues en pareil cas furent remplies.

X... prétend avoir indiqué dans sa demande qu'il projetait d'établir une porcherie *dans sa propriété sous le pont*.

L'arrêté d'autorisation préfectorale porte : « Attendu que X... demande à établir une porcherie dans sa propriété », mais cet arrêté n'indique pas le point, et se contente de viser le plan des lieux.

La porcherie fut établie sous la partie d'arche du pont sise entre la rivière et la maison A. Il est à peu près certain que X... avait demandé d'établir la porcherie sous le pont qu'il indique comme sa propriété, car c'est là où la porcherie existait déjà quand il a fait sa demande.

Aujourd'hui l'administration se propose de reconstruire le pont, et dans ces conditions elle a mis X... en demeure d'évacuer le dessous de l'arche. Sur le refus de X..., il lui a été dressé procès-verbal, contenant assignation devant le conseil de préfecture pour trancher la question. X... a répondu par une action possessoire devant le juge de paix.

Le jugement de paix a rejeté la demande de X... en se basant sur ce que le dessous du pont qui fait partie intégrante du dessus, et par le fait du chemin de grande communication qui passe sur le pont, est imprescriptible; que par conséquent la possession de X... étant équivoque ne peut être maintenue.

J'ai été consulté à ce sujet par mon client X..., mais comme la question me paraît très délicate, j'ai tenu à prendre préalablement votre avis.

Je désirerais en conséquence savoir si la situation des lieux ne donne pas à X... un droit sur cette partie de dessous de pont, et dans ce cas de quelle nature est ce droit.

Je trouve dans le droit civil de Toulier, édition de 1811, tome III, paragraphe 40, page 38 que si les biens hors du commerce (routes, chemins, etc.) ne peuvent être vendus et si on n'en peut prescrire le domaine tant qu'ils conservent leur destination, il n'y a rien qui défende d'y acquérir des droits compatibles avec les usages publics auxquels ces choses sont destinées.

Il semblerait donc résulter que X... a pu acquérir des droits sur ce dessous du pont. Mais quels sont ces droits et lui per-

mettent-ils de demander une indemnité à l'administration qui veut changer l'état des lieux?

Dans ces conditions, comment procéder pour arriver au règlement de cette indemnité?

X... a-t-il pu prescrire le terrain lui-même?

Je désirerais que vous m'indiquiez quelques arrêts ou quelques textes sur ces points.

De plus l'administration prétend avoir le droit d'exiger de X... l'enlèvement du petit appentis, par la raison qu'il est appuyé sur le pont.

En a-t-elle le droit, du moment que tout a été construit en même temps?

J'ajouterai comme renseignements complémentaires : que la préfecture du département ayant été brûlée il y a quelques années, tous les documents relatifs à cette affaire ont été détruits.

Que depuis un temps immémorial X... ou ses auteurs ont joui de cette partie de dessous d'arche à leur gré et volonté, et n'ont jamais été troublés.

J'ajouterai encore qu'il paraît que la maison de X... a été construite en même temps que le pont par les seigneurs de l'époque, afin de servir au logement du gardien chargé de percevoir le péage du pont.

Le mur longeant la rivière n'ayant qu'une hauteur de 0<sup>m</sup>80 environ au-dessus du terrain de X..., permet aux eaux, en temps d'inondation, de s'écouler dans la rivière sans causer aucun dégât à X... L'administration a l'intention de remplacer le dessus de l'arche situé sur le terrain de X... par une maçonnerie pleine qui avancera même dans la rivière. Dans ces conditions, aux moindres crues, les eaux viendront refluer dans le terrain de X... et lui causeront des dégâts considérables, tant dans ses hangars que dans sa tannerie où elles pénétreront.

L'administration ne doit-elle pas une indemnité de ce chef? Comment cette indemnité devra-t-elle être réglée?

*Réponse.* — Le domaine public est en effet inaliénable et imprescriptible. Par conséquent, si X... ne possède aucun titre lui donnant la possession ou la jouissance du dessous de l'arche, il ne saurait avoir de droit réel sur le terrain au-dessous de l'arche.

Quant à ce qui concerne l'inondation qui peut se produire, X... pourra demander une indemnité pour le dommage qui lui sera causé par l'inondation, si l'inondation est la conséquence des travaux publics.

*Le secrétaire du Comité de Jurisprudence,  
Henri RAVON, architecte.*

## LE BRONZE D'ART

PLANCHE 88.

Après avoir étudié la ferronnerie d'art à l'Exposition universelle, nous examinerons maintenant le bronze d'art, non seulement à l'Exposition de 1889, mais encore dans ses manifestations les plus récentes.

Notre planche 88 représente l'horloge monumentale de Barbedienne qui se trouvait, on s'en souvient peut-être encore, au centre de la classe 25.

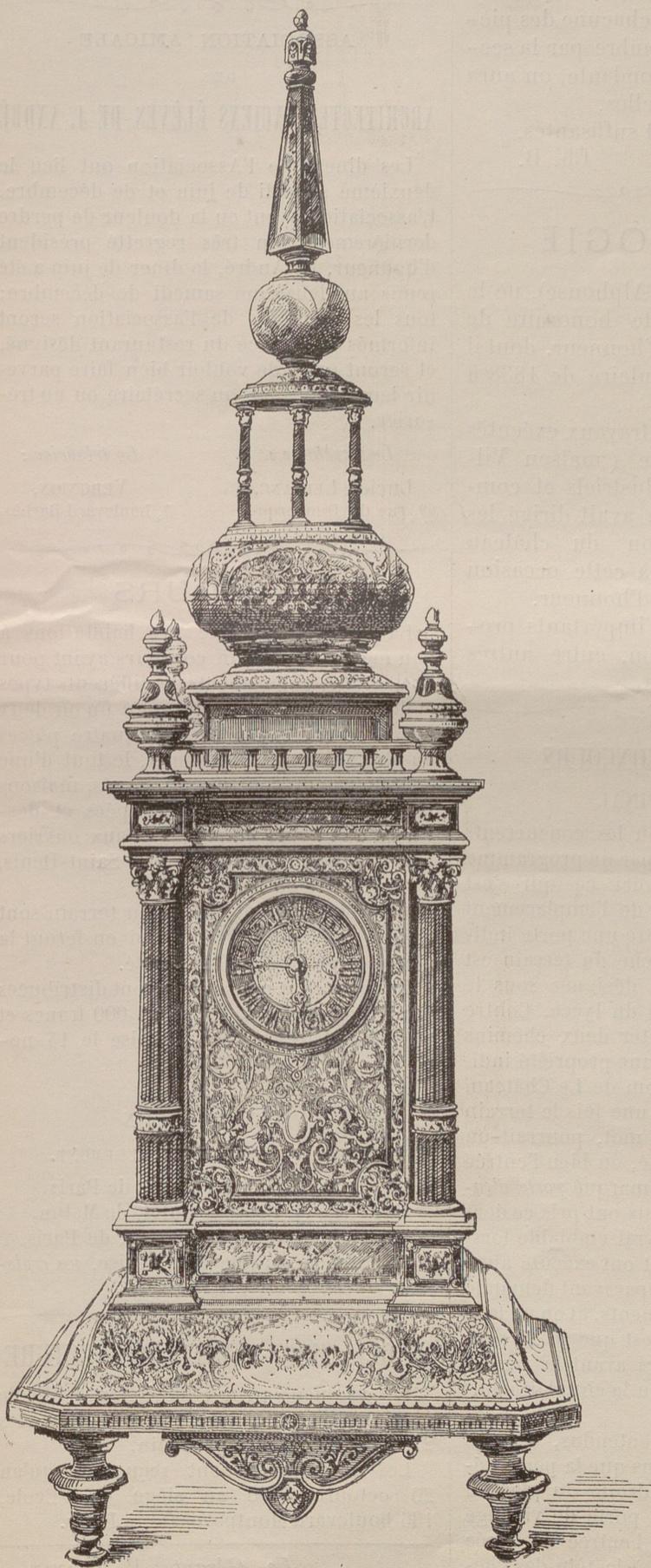
A côté de cette horloge, nos croquis dans le texte en reproduisent deux autres.

La première horloge est juchée au haut d'une fine colonnette, dont on peut admirer la légèreté et le fini d'exécution. Elle a été composée par Riat, et modelée par Steiner.



Horloge par MM. Riat et Steiner.

La seconde, de M. Placido Zuloaga, artiste très connu en Espagne, et très apprécié pour ses ouvrages en damasquinerie. Tous les ornements sont damasquinés en or de différentes couleurs, la colonnette et la pyramide du haut sont en lapis.



Horloge par M. Placido Zuloaga.

## CONSULTATIONS TECHNIQUES

### GRANGE A BLÉ

L'un de mes clients possédant plusieurs granges à blé, semblables à celle que je vous indique au croquis ci-joint, me demande de supprimer les tirants A en fer reliant les blochets de ces fermes.

Les contreforts, en pierre dure appareillée avec les anciens jambages de la grande porte pour la façade, et en maçonnerie pour le derrière, bien reliés avec les basses-gouttes, seraient-ils suffisants?

La grande porte coupe presque entièrement la basse-goutte de devant. Les jambes de force resteraient bien reliées aux blochets par les chapes du tirant.

*Réponse.* — La charge totale est environ de 3,000<sup>k</sup>: 500<sup>k</sup> sur la demi-panne faitière, 500<sup>k</sup> sur la panne de la sablière, et 1,000<sup>k</sup> sur les deux pannes intermédiaires.

La réaction en M est donc : 3,000 — 500 = 2,500.

Ainsi que le demande notre correspondant, on ne peut penser à supprimer le tirant, car la poussée de l'arbalétrier tend à renverser le mur; et si on peut essayer de contrebuter cette poussée par un contrefort, il faudrait encore que l'inclinaison de l'arbalétrier soit telle qu'il ne glisse pas sur son appui; c'est-à-dire que la charge qui le comprime sur cet appui multipliée par le coefficient de frottement soit plus grande que la poussée.

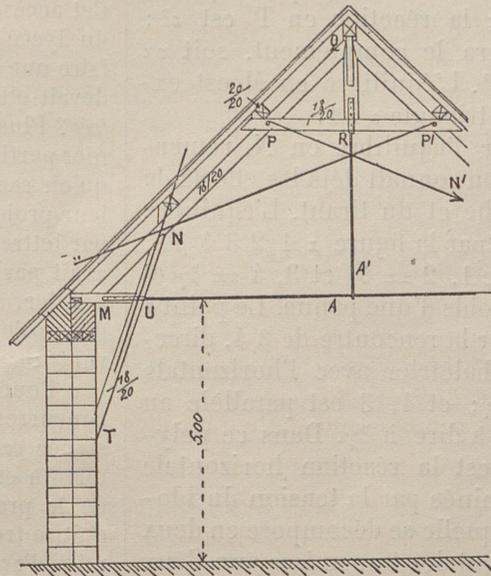
Si  $f$  est le coefficient de frottement,  $\beta$  et  $\alpha$  les angles de la direction de l'arbalétrier avec l'horizontale et avec la verticale, la force qui s'oppose au glissement est  $N \times f$ , et celle qui le sollicite est  $N \sin \beta$  ou  $N \times \cos \alpha$ ; d'où

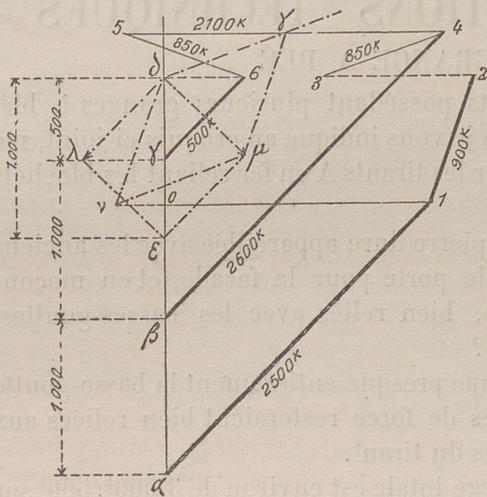
$$N \times f > N \cos \alpha, \text{ ou } f > \cos \alpha$$

$f$  étant d'environ 0,65 à 0,70, il faut que  $\cos \alpha$  soit plus petit que ce nombre, c'est-à-dire que  $\alpha$  soit au voisinage de 45°. Mais il faut encore admettre un coefficient de sécurité, tel que  $\cos \alpha$  soit nettement inférieur à  $f$ ;  $f$  doit être 1, 2 à 1, 5 de  $\cos \alpha$ . Quelques combles, comme les combles des nefs de chapelles gothiques, les combles dits en pavillon, les combles de flèches ou de clochetons sont dans ce cas.

Ici l'inclinaison est de 45°; il est donc théoriquement possible de supprimer l'entrait, mais ce n'est pas une solution pratique à conseiller.

Si l'on veut rendre une plus grande partie du grenier facilement utilisable, on peut mettre des tirants obliques de N en P' et de N' en P.





Nous allons dessiner l'épure d'équilibre dans ce cas; et pour cela déterminer d'abord comment se répartit la réaction de la demi-ferme 2,500<sup>k</sup> entre les appuis N et T.

Prenons  $z\delta = 2,500$ .

Le point N supporte une panne dont les efforts se transmettront inégalement sur les trois pièces aboutissant à ce point, à savoir l'arbalétrier, la contre-fiche et le tirant N P'.

La force verticale (1,000<sup>k</sup>) se décompose en deux, l'une dans le sens de l'arbalétrier et qui le comprime, l'autre perpendiculaire et qui tend à le faire fléchir. Pour s'opposer à la flexion, c'est-à-dire à l'effet de cette composante normale à l'arbalétrier, on a un appui rigide formé par la contre-fiche et l'arbalétrier, et c'est suivant ces deux directions que se décomposera la composante normale ou de flexion.

Effectuons successivement les deux décompositions de force; la verticale  $z\delta$  se décompose suivant  $\delta\lambda$  et  $\delta\mu$ , et  $\delta\mu$  composante de flexion se décompose suivant  $\delta\gamma$  et  $\mu\gamma$  qui sont les directions de la contre-fiche et du tirant.

L'équilibre au point T doit donc s'établir entre les réactions horizontale et verticale en ce point et l'effort de la contre-fiche, il est donc exprimé par le triangle  $o\delta\nu$ ; la réaction en T est  $o\delta$ ; en M, ce sera le complément, soit  $o\alpha$  égal à 2,500<sup>k</sup>. L'équilibre en M est exprimé par le triangle  $o\alpha 1$ .

Pour avoir l'équilibre en N, remarquons que l'on connaît déjà les efforts de la contre-fiche et du tirant. L'équilibre est exprimé par la figure  $\alpha 1 2 3 4 \beta \alpha$ , dans laquelle 1, 2 =  $\delta\nu$  et 3, 4 =  $\delta\gamma$  et  $z\beta = 1,000$  poids d'une panne. Le point 4 est donné par la rencontre de  $\beta 4$ , direction de l'arbalétrier avec l'horizontale menée par  $\gamma$ ; et 4, 3 est parallèle au tirant, c'est-à-dire à  $\delta\gamma$ . Dans ce polygone, 2, 3 est la réaction horizontale en N, déterminée par la tension du blochet en M laquelle se décompose en deux forces horizontales transmises aux deux points N et T.

L'équilibre de P est exprimé par  $\beta, 4, 5, 6, \gamma, \beta$ ; où  $\gamma\delta$  représente le poids d'une panne, 6, 5 est l'effort éprouvé par le tirant symétrique P N', et 4, 5 est la tension de l'entrait P P'.

L'équilibre au sommet s'établit par  $\gamma, 6, \delta, \gamma$ ;  $\delta\gamma$  étant le poids de la demi-panne faitière et  $\delta\delta$  la poussée.

L'épure faite à l'échelle donne immédiatement le travail de chacune des pièces, et en divisant le nombre par la section de la pièce correspondante, on aura le travail de chacune d'elles.

Toutes les pièces sont suffisantes.

Ch. B.

## NÉCROLOGIE

M. Lejeune (Amédée Alphonse), né le 6 août 1808, architecte honoraire de l'ordre de la Légion d'honneur, dont il avait été l'architecte titulaire de 1838 à 1871, vient de mourir.

Outre les nombreux travaux exécutés dans sa carrière civile (maison Villers, établissements industriels et commerciaux), M. Lejeune avait dirigé les travaux de restauration du château d'Écouen, et fut fait à cette occasion chevalier de la Légion d'honneur.

Il fut aussi chargé d'importants projets par l'administration, entre autres ceux des cités ouvrières.

## DOSSIER DES CONCOURS

### VILLE D'EPINAL

Encore un concours où les concurrents ont été induits en erreur par un programme manquant de clarté. Voici ce qui s'est passé. A droite du plan de l'emplacement projeté pour le lycée, figure une porte indiquée *porte d'entrée*. A gauche du terrain est une ligne de séparation désignée sous le nom de limite du terrain du lycée. Contre cette ligne viennent buter deux chemins traversant actuellement une propriété indiquée au plan sous le nom de Le Château. Cet accès subsisterait-il une fois le terrain du lycée acquis? En un mot, pourrait-on faire une entrée de ce côté, ou bien l'entrée devait-elle être du côté marqué *porte d'entrée*? Plusieurs concurrents ont pris ce dernier parti qui paraît très vraisemblable lorsqu'on examine le plan, et ont exécuté ainsi leur projet. Ils avaient auparavant demandé par lettre des éclaircissements, et on ne leur avait pas répondu. Ce n'est que le 25 août dernier, environ 25 jours avant la remise des projets, qu'ils ont reçu la circulaire suivante :

« Pour éviter les malentendus, MM. les concurrents sont prévenus que la porte désignée *porte d'entrée* à la droite du plan du terrain est une ancienne porte de vidange de la propriété, et que l'entrée du lycée doit se trouver à gauche, à la tête des chemins d'accès qui viennent de la ville. »

Cette circulaire venait trop tard. Aussi,

sur dix-sept projets envoyés, cinq sont-ils tombés dans cette erreur involontaire. Ce sont les numéros 4, 5, 7, 8, 16, dont les entrées sont réparties sur plusieurs côtés du terrain, sauf sur celui demandé par la ville, et qu'on pouvait croire condamné par le plan. Nous signalons ce fait au jury, persuadé qu'il n'écartera pas les projets présentés dans ces conditions.

## ASSOCIATION AMICALE

DES

## ARCHITECTES ANCIENS ÉLÈVES DE J. ANDRÉ

Les dîners de l'Association ont lieu le deuxième samedi de juin et de décembre, l'association ayant eu la douleur de perdre dernièrement son très regretté président d'honneur, M. André, le dîner de juin a été remis au deuxième samedi de décembre; tous les membres de l'association seront informés à l'avance du restaurant désigné, et seront priés de vouloir bien faire parvenir leurs adhésions au secrétaire ou au trésorier.

Le secrétaire :

LUCIEN LEBLANC,  
69, rue de Dunkerque.

Le trésorier :

VERGNION,  
7, boulevard Barbès.

## CONCOURS

La Société française des habitations à bon marché ouvre un concours ayant pour but l'étude de logements de différents types et de petites maisons salubres à un ou deux étages et contenant trois ou quatre pièces au plus avec cave et jardinet, le tout d'une contenance de cent mètres carrés, maisons isolées ou diversement groupées et destinées aux petits employés et aux ouvriers habitant les communes de Saint-Denis, Aubervilliers ou les environs.

Le programme et le plan du terrain sont envoyés aux concurrents qui en feront la demande au siège de la Société.

Des primes et médailles seront distribuées aux projets primés. 1<sup>er</sup> prix 1,000 francs et médaille d'argent, etc. Remise le 15 novembre.

### VILLE DE MELUN

BATIMENT DES ARCHIVES, JUGEMENT.

1<sup>re</sup> Prime. M. Léon Majoux, de Paris.

1<sup>re</sup> Prime. M. Prosper Bulot, de Melun.

3<sup>e</sup> Prime. M. Léon Daubourg, de Paris.

Mention honorable à la devise, *un croissant*.

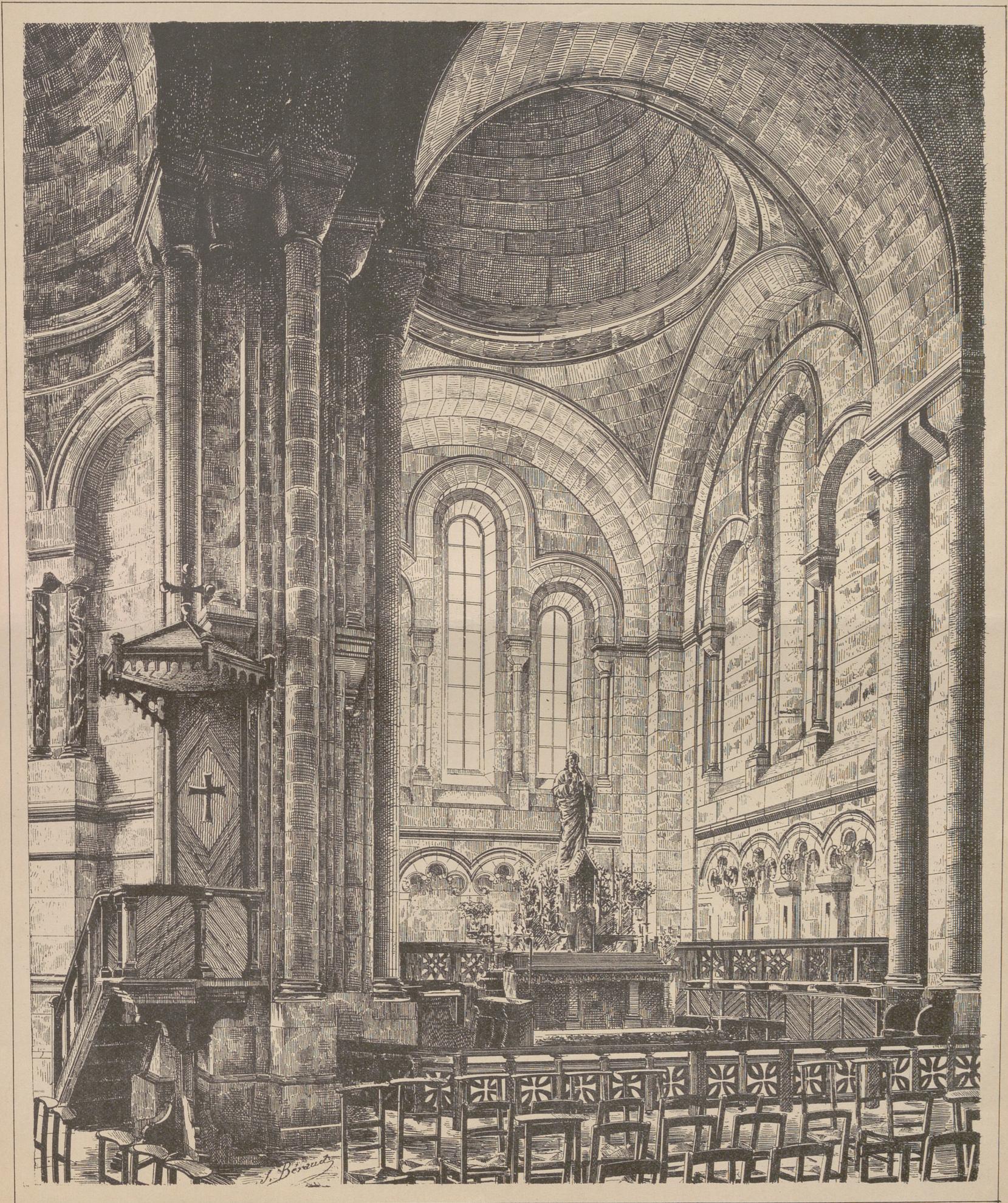
## ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE

Les examens pour l'admission à l'École spéciale d'architecture auront lieu les 27, 28 et 29 octobre prochain.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 20 octobre 1890 au siège de l'École, 136 boulevard Montparnasse, à Paris.

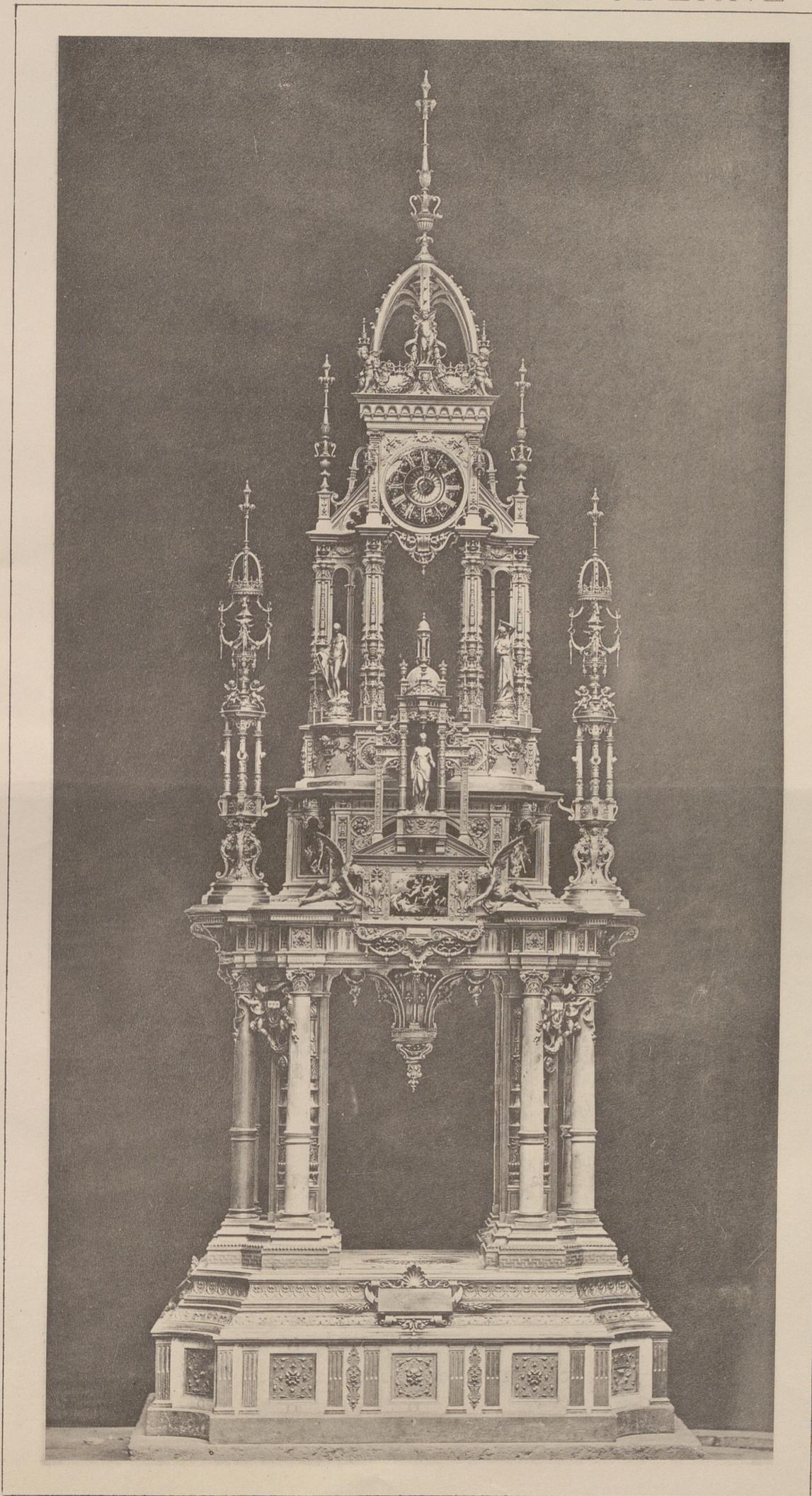
Le Gérant : P. PLANAT.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE.



BASILIQUE DU SACRÉ-CŒUR, A MONTMARTRE. — ARCH. M ABADIE





EXPOSITION DE 1889 - HORLOGE MONUMENTALE BARBEDIENNE



# PRIX COURANT LEGAL DES MARCHANDISES EN GROS SUR LA PLACE DE PARIS

Cote officielle rédigée par les Courtiers de Marchandises assermentés au Tribunal de Commerce de la Seine. — Cours du 13 au 20 Septembre 1890.

| SUCRES               |    |       |               | STOCK           |            | RAFFINÉS        |        |        |
|----------------------|----|-------|---------------|-----------------|------------|-----------------|--------|--------|
| 1890                 |    |       |               | DES SUCRES      |            | BONNE SORTE     |        |        |
|                      |    |       |               | INDIGÈNES       |            | BELLE SORTE     |        |        |
|                      |    |       |               | A PARIS         |            | les 100 k. nets |        |        |
|                      |    |       |               | les 100 k. nets |            | les 100 k. nets |        |        |
| Lundi..              | 15 | sept. | 39 25 à 39 50 | 35 50 à ..      | 88 25 à .. | 20 535          | 107 .. | 108 .. |
| Mardi...             | 16 | —     | 39 50 39 ..   | 35 50 ..        | 88 25 ..   | 20 213          | 107 .. | 108 .. |
| Mercredi             | 17 | —     | 38 75 38 25   | 35 25 ..        | 88 ..      | 19 720          | 107 .. | 108 .. |
| Jeudi...             | 18 | —     | 37 75 37 50   | 34 50 ..        | 87 25 ..   | 19 353          | 107 .. | 108 .. |
| Vendredi             | 19 | —     | 37 .. 36 75   | 34 50 ..        | 87 25 ..   | 18 617          | 107 .. | 108 .. |
| Samadi.              | 20 | —     | 36 75 ..      | 35 25 ..        | 88 ..      | 18 041          | 107 .. | 108 .. |
| Cote moy. de la sem. |    |       | 38 062        | 35 083          | 87 833     |                 |        |        |

| SPRITS FINIS                 |    |       | STOCK      |        | HUILES              |    | COLZA D'EUROPE  |       | IN BRUTE   |       |
|------------------------------|----|-------|------------|--------|---------------------|----|-----------------|-------|------------|-------|
| 1 <sup>re</sup> qualité, 90° |    |       | DE PARIS   |        | les 100 kilogrammes |    | BRUTS TOUS PAYS |       | TOUS PAYS  |       |
| non logé, ent. Paris.        |    |       | pipes      |        | hors barrière.)     |    | les 100 k.      |       | les 100 k. |       |
| 1890                         |    |       |            |        | 1890                |    |                 |       |            |       |
| Lundi..                      | 15 | sept. | 36 25 à .. | 11 425 | Lundi..             | 15 | sept.           | 69 75 | 79 75      | 60 25 |
| Mardi...                     | 16 | —     | 36 50 ..   | 11 400 | Mardi...            | 16 | —               | 70 .. | 80 ..      | 60 50 |
| Mercredi                     | 17 | —     | 36 50 ..   | 11 425 | Mercredi            | 17 | —               | 70 50 | 80 50      | 60 50 |
| Jeudi...                     | 18 | —     | 36 25 ..   | 11 425 | Jeudi...            | 18 | —               | 71 .. | 81 ..      | 60 75 |
| Vendredi                     | 19 | —     | 36 25 ..   | 11 375 | Vendredi            | 19 | —               | 71 .. | 81 ..      | 60 75 |
| Samadi.                      | 20 | —     | 36 ..      | 11 300 | Samadi.             | 20 | —               | 71 50 | 81 50      | 60 75 |

| SUIFS (Prix aux 100 kilos.)                   |              | FARINES (Cours des 12 marques à 159 kil. brut) |    |             |               |
|-----------------------------------------------|--------------|------------------------------------------------|----|-------------|---------------|
|                                               |              | 1890                                           |    |             |               |
|                                               |              | 1889                                           |    |             |               |
|                                               |              | 1888                                           |    |             |               |
| Suif (boucherie de Paris) 43° 1/2 en pains.   | 66 50        | Lundi..                                        | 15 | 60 .. à ..  | 59 50 à 59 75 |
| Suif fondu 44° enfilé, de toutes provenances. | 66 ..        | Mardi...                                       | 16 | 59 75 60 .. | 53 50 ..      |
| Acide stéarique de saponification.            | 105 .. à 110 | Mercredi                                       | 17 | 60 .. 59 75 | 53 50 53 75   |
| Acide stéarique de distillation.              | 100 .. à 105 | Jeudi...                                       | 18 | 59 50 ..    | 54 50 54 25   |
| — oléique de saponification.                  | 58 .. à ..   | Vendredi                                       | 19 | 59 75 59 50 | 53 75 56 ..   |
| — de distillation.                            | 53 .. à ..   | Samadi.                                        | 20 | 59 75 60 .. | 56 25 ..      |
| Glycérine brute 42° de saponification.        | 80 .. à ..   |                                                |    |             |               |

| VINS                                 |  | Dalmatie. |  | Turquie.    |  | Portugal.                |  |
|--------------------------------------|--|-----------|--|-------------|--|--------------------------|--|
| RÉCOLTE 1889 (1 <sup>er</sup> choix) |  | 36 à 41   |  | 44 à 49     |  | 36 à 41                  |  |
| 13° à 14° 5'.                        |  | 26 à 31   |  | 35 à 40     |  | 34 à 38                  |  |
| 9° à 12° 5'.                         |  | 37 à 42   |  | 34 à 39     |  | 34 à 36                  |  |
|                                      |  | 37 à 42   |  | 41 à 41     |  | 29 à 34                  |  |
|                                      |  | Narbonne. |  | Roussillon. |  | Mâcon.                   |  |
|                                      |  | 37 à 42   |  | 39 à 41     |  | 190 à 215                |  |
| Vins de soutirages.                  |  | 440       |  | 455         |  | Bordeaux, bon ordinaire. |  |
|                                      |  | 440       |  | 455         |  | 190 à 215                |  |

| MÉTALUX — 20 sept.                                      |        |        |        | COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX    |                                               |         |         |
|---------------------------------------------------------|--------|--------|--------|------------------------------|-----------------------------------------------|---------|---------|
| à l'ACQUITTE, les 100 kilos.                            |        |        |        | Paris, le 22 Septembre 1890. |                                               |         |         |
| 1890                                                    |        |        |        | 1890                         |                                               |         |         |
| Cours de la sem. préc.                                  |        |        |        | 1889                         |                                               |         |         |
| de de                                                   |        |        |        | 1888                         |                                               |         |         |
| Cuivre, Chili en barres, premières marques, liv. Havre. | 167 50 | 165 .. | 143 75 | 220 ..                       | Or en barres 1000/1000 le kil.                | 3440 .. | 3450 .. |
| Cuivre Chili en barres, marque ordinaire, liv. Havre.   | 162 50 | 160 .. | 108 75 | 215 ..                       | Arg. à Londres, 1000/1000 l'once, 50 3/4 den. | 150 ..  | 160 ..  |
| Cuivre en lingots et plaques.                           | 165 .. | 165 .. | 147 50 | 205 ..                       | Argent en barres, le kil.                     | 25 23   | 25 25   |
| — Best Selected.                                        | 173 50 | 173 50 | 120 .. | 205 ..                       | Souverains.                                   | 24 40   | 25 45   |
| — Minéral de Corocoro.                                  | 162 50 | 162 50 | 117 50 | 182 50                       | Pièces anglaises argent.                      | 24 67   | 24 72   |
| — les 100 kll. cuivre contenu.                          | 272 50 | 265 .. | 247 50 | 295 ..                       | — de 10 et 20 marks allemand.                 | 24 30   | 24 72   |
| — Etain Bankaliv, Hav. ou Par.                          | 270 .. | 262 50 | 242 50 | 292 50                       | allemands argent.                             | 20 60   | 20 70   |
| — Silliton.                                             | 267 50 | 260 .. | 240 .. | 280 ..                       | Impériales russes.                            | 2 80    | ..      |
| — Australie.                                            | 265 .. | 260 .. | 242 50 | 277 50                       | Pièces russes en argent.                      | 46 70   | ..      |
| — Angl. de Cornouailles.                                | 35 25  | 35 50  | 32 50  | 37 ..                        | Ducats autrichiens et hollandais.             | 11 63   | ..      |
| — Lomb provenances diverses.                            | 36 ..  | 36 25  | 33 50  | 37 75                        | Pièces hollandaises de 40 florins.            | 20 83   | 20 87   |
| — Id. d. liv. Paris.                                    | 66 50  | 66 ..  | 60 ..  | 50 ..                        | — argent.                                     | 2 06    | 2 09    |
| — Cincos Filas, liv. Havre.                             | 66 ..  | 65 50  | 59 50  | 49 50                        | Quadruples 27 grammes.                        | 80 30   | ..      |
| — Autre bonnes marq.                                    | 66 ..  | 65 50  | 60 ..  | 50 ..                        | Alphonsines.                                  | 24 85   | 24 95   |
| — Papias.                                               | 66 ..  | 65 50  | 60 ..  | 50 ..                        | I abellines.                                  | 25 70   | 25 90   |

| Le comptoir LYON-ALEMANT achète ainsi qu'il suit les matières précieuses: |           | MATIÈRES D'OR                 |                | MATIÈRES D'ARGENT             |                |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------------------------|----------------|-------------------------------|----------------|
| Vieux Paris.                                                              | 280       | Vieux Paris.                  | 188            | Coq.                          | 187            |
| Boîtes montres et tabatières.                                             | 250       | Coq.                          | 187            | Nouveau.                      | 185            |
| Or plein.                                                                 | 242 à 245 | Nouveau.                      | 185            | 2 <sup>e</sup> Titre.         | 155            |
| Or creux.                                                                 | 235 à 240 | 2 <sup>e</sup> Titre.         | 155            | Platine.                      | le gramme 2 .. |
| Jaseron.                                                                  | 235       | Platine.                      | le gramme 2 .. | Lingots d'or.                 | ..             |
|                                                                           |           | Lingots d'or.                 | ..             | Lingots d'argent doré, perte. | 91 .. /.       |
|                                                                           |           | Lingots d'argent doré, perte. | 91 .. /.       | Piastres du Chili et Pérou.   | 4 30           |
|                                                                           |           | Piastres du Chili et Pérou.   | 4 30           |                               |                |

| BILLETTS DE BANQUE |        |               |         |
|--------------------|--------|---------------|---------|
| Anglais.           | 25 27  | Portugais.    | 550 ..  |
| Ecoss. et Irli.    | 25 12  | Indo-Anglais. | 1 60 .. |
| Australiens.       | 23 75  | Mauritius.    | 1 50 .. |
| Russes.            | 310 .. | Réunion.      | 85 ..   |
| Brésiens.          | 215 .. | Belges.       | 93 95   |
| Argentins.         | 4 25   | Suisse.       | 99 70   |
| Hollandais.        | 208 60 | Italiens.     | 98 70   |
| Javanais.          | 202 50 | Algériens.    | 99 80   |
| Autrichiens.       | 226 50 | Roumains.     | 93 ..   |
| Allemands.         | 123 65 | Espagnols.    | 95 25   |
| Scandinaves.       | 138 60 | Grecs.        | 79 ..   |
| Americains.        | 517 .. | Finlandais.   | 99 ..   |
| Canadiens.         | 514 .. | Serbes.       | 95 ..   |

# MÉTAUX

Livrables à Paris. — Conditions d'usage. — 6 mois ou 3 0/0 d'escompte.

Cours du 28 août au 25 septembre 1890 (Divers changements).

LES 100 KILOS

| CUIVRES ROUGES                                                                                   |  |  |  | 100 k. | ÉTAIN (suite.)                                                                                                                                                                                          |  | 100 k.       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--------------|
| Pour les cuivres rouges et les cuivres jaunes consulter les TABLEAUX DES PLUS-VALUES.            |  |  |  |        | Cours à partir du 15 mai 1888.                                                                                                                                                                          |  |              |
| Cours à partir du 24 septembre 1890.                                                             |  |  |  |        | En feuilles (pour tout usage).....                                                                                                                                                                      |  | 300 »        |
| En lingots, 2 <sup>e</sup> qual. 175 » — 1 <sup>re</sup> qual.                                   |  |  |  | 180 »  | Le rouleau (étain pur contre l'humidité) de 4 feuilles de chacune 2,00 X 0,50 .....                                                                                                                     |  |              |
| Cours à partir du 13 juin 1890.                                                                  |  |  |  |        | Poids du rouleau.....                                                                                                                                                                                   |  | 1.000        |
| En planches, mesures du commerce.....                                                            |  |  |  | 200 »  | Surface 4,00. — Poids du mètre, 0 <sup>m</sup> 250...                                                                                                                                                   |  |              |
|                                                                                                  |  |  |  |        | Prix: le mètre.....                                                                                                                                                                                     |  | » »          |
|                                                                                                  |  |  |  |        | <b>TUYAUX DOUBLÉS D'ÉTAIN</b>                                                                                                                                                                           |  |              |
|                                                                                                  |  |  |  |        | Cours à partir du 6 décembre 1887.                                                                                                                                                                      |  |              |
|                                                                                                  |  |  |  |        | (Épaisseur de l'étain demi-millimètre)                                                                                                                                                                  |  |              |
|                                                                                                  |  |  |  |        | Épaisseur { 5 =/ = 1/2 et au-dessus.....                                                                                                                                                                |  | 100 »        |
|                                                                                                  |  |  |  |        | en { 4 =/ = 1/2 et 5 =/ =.....                                                                                                                                                                          |  | 105 »        |
|                                                                                                  |  |  |  |        | millimètres { 3 =/ = 1/2 et 4 =/ =.....                                                                                                                                                                 |  | 110 »        |
|                                                                                                  |  |  |  |        | 3 =/ = et au-dessus.....                                                                                                                                                                                |  | 120 »        |
|                                                                                                  |  |  |  |        | Plus-value, 10 0/0 pour diamètre inférieur à 0,020. Pour les expéditions, emballage, par couronne.....                                                                                                  |  | » 50         |
|                                                                                                  |  |  |  |        | <b>PLOMB</b>                                                                                                                                                                                            |  |              |
|                                                                                                  |  |  |  |        | Cours à partir du 24 septembre 1890.                                                                                                                                                                    |  |              |
| Pour toutes ces épaisseurs et au-dessus....                                                      |  |  |  | 200 »  | En saumons.....                                                                                                                                                                                         |  | 37 50        |
| <b>TUYAUX brasés en cuivre rouge:</b>                                                            |  |  |  |        | Cours à partir du 31 mai 1890.                                                                                                                                                                          |  |              |
| Prix de base de la planche cuivre rouge.....                                                     |  |  |  | 200 »  | En tables ou tuyaux ordinaires.....                                                                                                                                                                     |  | 46 »         |
| Façons à ajouter suivant tarif.....                                                              |  |  |  | » »    | Tuyaux de 0,010 à 0,019.....                                                                                                                                                                            |  | 49 »         |
| Pour les façons à ajouter suivant tarif, voir les tableaux des plus-values.                      |  |  |  |        | <b>VIEUX PLOMB</b>                                                                                                                                                                                      |  |              |
| <b>BARRES. — Rondes ou carrées de 0,014 m/m à 60 m/m.....</b>                                    |  |  |  | 200 »  | Cours à partir du 24 septembre 1890.                                                                                                                                                                    |  |              |
| Cours à partir du 13 juin 1890.                                                                  |  |  |  |        | Vieux pour échange, les 104 kilos.....                                                                                                                                                                  |  | 10 »         |
| Tubes étirés sans soudure, prix de base..                                                        |  |  |  | 240 »  | Prix marchand, les 100 kil., planches et tuyaux Fondus.....                                                                                                                                             |  | 30 »<br>27 » |
| <b>CUIVRES JAUNES</b>                                                                            |  |  |  |        | <b>ANTIMOINE</b>                                                                                                                                                                                        |  |              |
| Cours à partir du 13 juin 1890.                                                                  |  |  |  |        | Cours à partir du 27 août 1890.                                                                                                                                                                         |  |              |
| En planches, 2 <sup>e</sup> qual. 185 » — 1 <sup>re</sup> qual.                                  |  |  |  | 190 »  | Anglais.....                                                                                                                                                                                            |  | 205 »        |
| Fils de laiton en boîtes, prix de base....                                                       |  |  |  | 180 »  | D'Auvergne.....                                                                                                                                                                                         |  | 215 »        |
| Cours à partir du 13 juin 1890.                                                                  |  |  |  |        | <b>ZINC</b>                                                                                                                                                                                             |  |              |
| Tub. en lait. étirés sans soud., pr. de base. (Voir les tableaux spéciaux pour les plus-values.) |  |  |  | 225 »  | Cours à partir du 24 septembre 1890.                                                                                                                                                                    |  |              |
| <b>CUIVRES VIEUX EN REPRISE</b>                                                                  |  |  |  |        | En lingots de Silésie et autres bonnes marq.                                                                                                                                                            |  | 68 »         |
| Cours à partir du 24 septembre 1890.                                                             |  |  |  |        | Cours à partir du 24 septembre 1889.                                                                                                                                                                    |  |              |
| <b>BRONZE ET CUIVRES</b>                                                                         |  |  |  |        | Laminé du n° 8 à 26.....                                                                                                                                                                                |  | 82 50        |
| Vieux bronze mécanique.....                                                                      |  |  |  | 125 »  | Ondulé.....                                                                                                                                                                                             |  | 82 50        |
| De robinetterie ordinaire.....                                                                   |  |  |  | 100 »  | A Bray (Eure) de la Vieille-Montagne . . .                                                                                                                                                              |  | 82 50        |
| Cuivre rouge en échange.....                                                                     |  |  |  | 145 »  | A Harfleur (Seine-Inférieure) Maison Hubin.                                                                                                                                                             |  | 82 50        |
| — — — prix marchand.....                                                                         |  |  |  | 140 »  | <b>VIEUX ZINC</b>                                                                                                                                                                                       |  |              |
| — — — étamé.....                                                                                 |  |  |  | 120 »  | Cours à partir du 24 septembre 1890                                                                                                                                                                     |  |              |
| — — — tournure.....                                                                              |  |  |  | 85 »   | Vieux pour échange 50 0/0 du cours lamine.                                                                                                                                                              |  | » »          |
| — — — aune dit de campagne échange...                                                            |  |  |  | 90 »   | Rognures neuves de la Vieille-Montagne..                                                                                                                                                                |  | 48 »         |
| — — — prix marchand.....                                                                         |  |  |  | 85 »   | Prix marchand zinc de couverture.....                                                                                                                                                                   |  | 45 »         |
| — — — rognure de planche, dit pendant neuf.....                                                  |  |  |  | 105 »  | Chiffonnier.....                                                                                                                                                                                        |  | 41 »         |
| — — — tournure.....                                                                              |  |  |  | 90 »   | <b>ZINCS A SATINAGE ET A ZINCOGRAPHIE</b>                                                                                                                                                               |  |              |
| — — — tout-venant en échange....                                                                 |  |  |  | 95 »   | Feuilles de dimensions correspondant aux formats les plus usités du papier.                                                                                                                             |  |              |
| <b>ÉTAIN</b>                                                                                     |  |  |  |        | Cours à partir du 30 janvier 1890.                                                                                                                                                                      |  |              |
| Cours à partir du 27 août 1890                                                                   |  |  |  |        | Marchandise prise en gare de DANGU (Eure). — 3 0/0 d'esc. au compt.                                                                                                                                     |  |              |
| Banca en lingots.....                                                                            |  |  |  | 280 »  | N° 1 épais. 0 <sup>m</sup> /=35 poids au m. c. 2 <sup>m</sup> 45                                                                                                                                        |  | 82 »         |
| Anglais.....                                                                                     |  |  |  | 275 »  | 8 — 0 <sup>m</sup> /=40 — — — 2 <sup>m</sup> 80                                                                                                                                                         |  | 81 »         |
| Français en lingots (Fonderie d'Harfleur).                                                       |  |  |  | 270 »  | 9 — 0 <sup>m</sup> /=45 — — — 3 <sup>m</sup> 15                                                                                                                                                         |  | 78 »         |
| Cours à partir au 27 août 1890                                                                   |  |  |  |        | 10 à 12 — 0 <sup>m</sup> 50 à 0 <sup>m</sup> 82 — — — 3 <sup>m</sup> 50 à 5 <sup>m</sup> 74                                                                                                             |  | 77 »         |
| En baguettes, plus-value.....                                                                    |  |  |  | 5 »    | On livre le zinc à zincographie avec plus-value de 30 fr. 0/0 k. sur les prix ci-dessus, m. condit. Emball. grat. pr commandes d'au moins 100 feuil., au-dessous de 100, chaq. caisse est comptée 3 fr. |  |              |
| En tuyaux de 9 m/m et plus; laminé de 1 m/m et plus.                                             |  |  |  | 330 »  |                                                                                                                                                                                                         |  |              |

(Voir dans la partie non officielle les renseignements complémentaires.)

MATIERES PREMIERES ET PRODUITS CHIMIQUES (Place de Bordeaux)

Cours du 22 mai au 24 septembre 1890 (divers changements à partir du 9 septembre 1890).

|                                                                            |              |          |                                                                |        |       |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------|----------|----------------------------------------------------------------|--------|-------|
| Acide sulfurique..... les 100 kil.                                         | 14 50        | »        | Girofle de Cayenne, en entrepôt..... le kil.                   | 3 70   | 4 20  |
| — muriatique..... —                                                        | 42           | »        | — de Bourbon..... —                                            | 3 50   | 4 20  |
| — tartrique..... —                                                         | 430          | » 480    | Gommes, bas du fleuve..... les 100 kil.                        | 1 80   | 1 80  |
| Alcools :                                                                  |              |          | Graines de Genévre..... —                                      | 33     | 35    |
| Eaux-de-vie à 52. Armagnac, Bas.....                                       | 155          | »        | — colza..... —                                                 | 25     | 28    |
| — — — Ténarèze.....                                                        | 140          | »        | — lin..... l'hectol.                                           | 27     | 29    |
| — — — Haut.....                                                            | 135          | »        | — moutarde..... les 100 kil.                                   | 35     | 40    |
| — — — Marmande.....                                                        | M            | »        | Huile d'Olive surfine..... —                                   | 185    | 193   |
| Esprit 3/6 Languedoc 80°.....                                              | 105          | »        | — fine..... —                                                  | 145    | 160   |
| — — — fin 1 <sup>re</sup> qualité 90°.....                                 | 42           | disp.    | — mi-fine..... —                                               | 125    | 140   |
| Tafia Martinique.....                                                      | 67           | » 68     | — mangeable..... —                                             | 115    | 120   |
| — Guadeloupe.....                                                          | 48           | » 50     | — de fabrique..... —                                           | 80     | 96    |
| Aloès sucrin entrepôt..... le kil.                                         | M            | »        | — d'oseille fine..... —                                        | 110    | 115   |
| Amandes en coque..... les 100 kil.                                         | 95           | » 100    | — de lin..... —                                                | 55     | 56    |
| — cassées douces.....                                                      | 175          | 180      | — de colza épurée, 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> qual..... | 80     | 85    |
| — — — amères.....                                                          | 200          | 205      | — d'arachide extra.....                                        | 115    | »     |
| — — — vertes.....                                                          | M            | »        | — — — surfine.....                                             | 90     | »     |
| Anis verts, à l'acquitté..... le kil.                                      | 3 25         | 3 50     | — lampante.....                                                | 70     | 75    |
| Bablah.....                                                                | 30           | 34       | — de sésame.....                                               | 105    | »     |
| Baume du Pérou, à l'entrepôt.....                                          | 11 75        | 12       | — de coton.....                                                | M      | »     |
| — Copahu, —.....                                                           | 6            | 7        | — — — mangeable.....                                           | M      | »     |
| Benjoin en larmes, —.....                                                  | 9 50         | 10       | Jalap.....                                                     | 2 75   | 4     |
| Bois de teinture :                                                         |              |          | Lac-dye D. T., à l'acquitté.....                               | M      | »     |
| Bresillet..... à l'aq. les 100 kil.                                        | 20           | » 21     | Noix.....                                                      | 13     | 20    |
| Campeche Espagne.....                                                      | M            | »        | Noix cocos.....                                                | 40     | 55    |
| — Haiti.....                                                               | 16           | » 17     | Mélasse..... les 100 kil.                                      | 30     | 35    |
| — Martin. et Guadel.....                                                   | 15           | » 16     | Miel de chaudière.....                                         | 60     | »     |
| — Tabasco.....                                                             | 16           | » 17     | — à la main.....                                               | 80     | 85    |
| Calliatour.....                                                            | M            | »        | Musc, Tonkin en grains..... le kil.                            | M      | »     |
| Pernambouc.....                                                            | M            | »        | — pilé 1..... —                                                | M      | »     |
| Jaune Cuba.....                                                            | 20           | » 24     | Muscades de Bourbon, à l'entrepôt..... le kil.                 | 5 50   | 6 50  |
| — Guayra-Tabasco.....                                                      | 10           | » 11     | Orseille des mers du sud..... les 100 kil.                     | 80     | 85    |
| — Tusan.....                                                               | 16           | » 17     | — — — de Madagascar.....                                       | 115    | 120   |
| Lima.....                                                                  | M            | »        | Piment Jamaïque.....                                           | 80     | 92 50 |
| Nicaragua.....                                                             | M            | »        | — Tabago.....                                                  | 60     | 65    |
| Sapan.....                                                                 | 20           | » 25     | Perlasse d'Amérique.....                                       | M      | »     |
| Sainte-Marthe.....                                                         | 20           | » 21     | Poivre Alépy lourd, à l'entrepôt.....                          | 1 32   | 1 40  |
| Sandal rouge.....                                                          | M            | »        | — — — Malabar.....                                             | 1 30   | 1 40  |
| Tam. ico.....                                                              | 14           | » 15     | — — — blanc.....                                               | 2 36   | 2 40  |
| Brais noir sec, à l'aq.....                                                | 8            | »        | — Penang et Saigon.....                                        | 118    | 120   |
| — clair ordinaire.....                                                     | 8 50         | »        | Potasse d'Amérique.....                                        | 50     | 65    |
| — — — supérieur.....                                                       | 10           | »        | Prunes 50 à 55 fruits à la livre..... les 50 kil.              | 45     | 50    |
| Cacao, Martinique, Guadeloupe, à l'entr..... le kil.                       | 71           | » 74     | — — — 60 à 65.....                                             | 37     | 45    |
| — — — Martin. et Guadel., à l'entrep.....                                  | » 83         | » 85     | — — — 70 à 75.....                                             | 40     | »     |
| — — — Caraque et Guyara.....                                               | » 85         | » 90     | — — — 80 à 85.....                                             | 40     | »     |
| — — — Maracaibo.....                                                       | 1 40         | 2        | — — — 100 à 105..... rare.....                                 | 18     | 20    |
| — — — Guiria et Gurapano.....                                              | » 78         | » 80     | — — — 110 à 115.....                                           | »      | »     |
| — — — Guayaquil Arriba.....                                                | les 100 kil. | 85       | — — — 120 à 125.....                                           | »      | »     |
| — — — Machala.....                                                         | 80           | » 85     | — — — 140 à 150.....                                           | M      | »     |
| Cachou brun coulé sur feuille.....                                         | 140          | » 142    | — choix communes 90 à 95 0/0.....                              | 12 50  | 18 50 |
| Café Guadel. Bonifleur..... les 50 kil.                                    | 137          | » 138    | Quinquina Loxa gris.....                                       | 6      | 7 50  |
| — Bourbon, suiv. qual.....                                                 | M            | »        | — — — Kalissaya plat sans épiderme.....                        | 9      | 10 50 |
| — Moka.....                                                                | M            | »        | — — — roulé.....                                               | 9 50   | 10    |
| — Ceylan natif, suiv. qual.....                                            | M            | »        | Régisse en balles.....                                         | 30     | 36    |
| — Java.....                                                                | M            | »        | Résine jaune en pain..... les 100 kil.                         | 9 50   | 10    |
| — Padang.....                                                              | M            | »        | Rhubarbe mondée.....                                           | 3 90   | 4 50  |
| — Manille.....                                                             | M            | »        | Riz Caroline nouveau, à l'acquitté.....                        | 48     | »     |
| — Costa-Rica.....                                                          | 125          | » 135    | — — — Pégu, non travaillé.....                                 | 15     | 16    |
| — Guatemala non gragé et gragé.....                                        | 120          | » 130    | — — — travaillé.....                                           | 25 50  | »     |
| — Haiti, à l'entrep.....                                                   | 108          | » 115    | — Côte Coromandel, n. t.....                                   | 17 50  | »     |
| — Mysore.....                                                              | 132 50       | 135      | — — — trav.....                                                | 27 50  | »     |
| — Malabar.....                                                             | 125          | » 127 50 | Bengale, non travaillé.....                                    | »      | »     |
| — Salom.....                                                               | 130          | » 140    | — — — travaillé.....                                           | 46     | 55    |
| — Santiago.....                                                            | M            | »        | Cochinchine travaillé.....                                     | 20     | 25    |
| — Caracol.....                                                             | M            | »        | Baïam.....                                                     | 18     | 19    |
| — Bahia lavé.....                                                          | M            | »        | Rocou de Cayenne.....                                          | 350    | 500   |
| — Mexique.....                                                             | 119          | » 122    | — Guadeloupe.....                                              | 212    | 240   |
| — Guayra, Puerto-Cabello gragé.....                                        | 125          | » 130    | Safran d'Espagne, en entrepôt.....                             | 100    | 125   |
| — Rio-Janeiro lavé.....                                                    | M            | »        | — du Gatinais.....                                             | 175    | 180   |
| — Santos.....                                                              | M            | »        | Salsepareille (C. A.)..... les 50 kil.                         | 110    | 115   |
| — Maracaibo.....                                                           | M            | »        | — — — Mexique.....                                             | 65     | 75    |
| Camphre brut, à l'acquitté..... le kil.                                    | 3 50         | 4 50     | Sardines..... le baril.                                        | 64     | 66    |
| — — — raffiné.....                                                         | »            | »        | Savon blanc..... les 100 kil.                                  | 50     | »     |
| Cannelle de Ceylan, 4 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> ..... | 6 50         | 10       | — bleu pâle.....                                               | 57     | 58    |
| Ciro jaune des grandes landes..... les 100 kil.                            | 325          | »        | Soufre fleur, à l'acquitté.....                                | 20     | 22    |
| — — — de Saintonge.....                                                    | 280          | »        | — — — sublimé.....                                             | 24     | 25    |
| — — — étrangers.....                                                       | 270          | » 290    | Sucres bruts : Martinique et Guadeloupe.....                   | »      | »     |
| Cochenille (Mexique), grise entrepôt.....                                  | 4 50         | 5        | — — — (bonne de) 10/13 88°, à l'aq.....                        | 57 50  | 88    |
| — — — Zacaïlle.....                                                        | 5 90         | 6        | — — — Réunion.....                                             | 87 50  | 87    |
| — — — Lima.....                                                            | 5            | » 5 25   | — — — Maurice cristallisés.....                                | M      | »     |
| Colophane ordinaire.....                                                   | 11           | » 12     | — — — d'usine : Martin. Guadel. (1 <sup>re</sup> jets).....    | 96 50  | 97    |
| — — — (Hugues), jaune.....                                                 | 12 50        | 15       | — — — bruts : de toutes provenances, 88°.....                  | »      | »     |
| — — — — — — — supérieure.....                                              | 18           | » 20     | — — — pilés, emballés.....                                     | 110    | 114   |
| — — — — — — — très pâle.....                                               | 21           | » 25     | Tapioca.....                                                   | 32     | 80    |
| — — — — — — — blanc.....                                                   | 28           | » 31     | Tartre (crème de) 1 <sup>er</sup> blanc.....                   | 390    | 395   |
| Cristaux ordinaires de tartre.....                                         | 255          | » 260    | — — — 2 <sup>e</sup> blanc.....                                | 297 50 | 300   |
| Curcuma de la côte, à l'acquitté.....                                      | M            | »        | — — — brut blanc criblé.....                                   | 240    | 260   |
| — — — du Bengale.....                                                      | 35           | » 40     | — — — rouge.....                                               | 210    | 220   |
| Dividivi, à l'entrepôt.....                                                | 25           | » 30     | — — — matières de 70 0/0..... les 100°                         | 270    | 275   |
| Encens en sorte.....                                                       | 8 50         | 9        | — — — impérial..... le kil.                                    | 4 50   | 8     |
| — — — en larme.....                                                        | M            | »        | — Orange-Pecko.....                                            | 6 50   | 7     |
| Essence terébenthine (pipes).....                                          | 66           | » 71     | — Chulias-Hilson.....                                          | 10     | 12    |
| — — — (barils).....                                                        | 67           | » 72     | — Pecko.....                                                   | 9      | 15    |
| Gambier, à l'acquitté.....                                                 | 50           | » 54     | Verdet en pain extra-sec..... les 100 kil.                     | 330    | 340   |
| Garance d'Avignon.....                                                     | M            | »        |                                                                |        |       |

Reproduction interdite.

## TRAVAUX PARTICULIERS

## Demandes en autorisation de bâtir.

Du 18 septembre 1890.

3<sup>e</sup> arr. — Rue de la Perle, 18. — Prop., M. Eugène Brunet. — Arch., M. Henri Poté, rue du Faubourg-Saint-Denis, 84. — Surélévation (3 étages).

5<sup>e</sup> arr. — Rue de Pontoise, 7. — Prop., Mme veuve de Bourran. — Construction intérieure.

— Rue Broca, 5. — Prop., M. Boutelaup, rue Saint Georges, 40. — Arch., M. A. Ponthus, rue de l'Arbalète, 35. — Surélévation (2 étages).

15<sup>e</sup> arr. — Rue de Javel, 187 présumé. — Prop., M. Ch. Armand. — Arch., M. S. Bourcier, pourtour de l'Église-de-Grenelle, 10. — Construction (2 étages).

16<sup>e</sup> arr. — Impasse Exelmans (boulevard Exelmans, 5). — Prop., M. Pombia, avenue de Saint-Ouen, 68. — Construction.

— Rue Dumont-d'Urville, 23. — Prop., Mlle de Villargues — Arch., M. A. Chabert, rue Mozart, 39. — Surélévation (4 étage).

18<sup>e</sup> arr. — Rue Jacques-Kablé, 2 et 4, et rue du Département, 43 et 45. — Prop., M. Albert Laubière, avenue de l'Opéra, 5. — Arch., M. G. Brière, rue Spontini, 51. — Deux constructions.

Du 19 septembre 1890.

4<sup>e</sup> arr. — Rue des Jardins-Saint-Paul, 24. — Prop., M. E. Marville, rue Turenne, 37. — Arch., M. Brulot, rue Saint-Claude, 28. — Construction.

9<sup>e</sup> arr. — Rue Pigalle, 2. — Prop., Compagnie d'assurances « l'Aigle », rue de Châteaudun, 44. — Transformation de boutique en appartement.

11<sup>e</sup> arr. — Rue d'Angoulême, 53. — Prop., M. Valeix. — Arch., M. Duchesnay, boulevard Voltaire, 63. — Surélévation.

18<sup>e</sup> arr. — Rue Ganneron, 35. — Prop., M. A. Gueret, rue de Calais, 15. — Arch., M. Cambon, rue Dautancourt, 4. — Ateliers.

— Rue du Mont-Cenis, 76. — Prop., M. Gervais. — Arch., M. Barjeau, rue de Longchamp, 29. — Surélévation (3 étages).

20<sup>e</sup> arr. — Rue des Haies, 7. — Prop., Mine la duchesse de Bellune, rue Jean-Goujon, 33. — Arch., M. Camille Nivoit, rue de Bagnole, 81. — Exhaussement d'un bâtiment sur cour.

Du 20 septembre 1890.

12<sup>e</sup> arr. — Avenue Ledru-Rollin, 77. — Prop., M. Girardol. — Arch., M. Paul Lahire, rue des Tournelles, 2. — Surélévation (4 étage).

13<sup>e</sup> arr. — Rue des Cordelières, 44. — Prop., M. Sommel, rue du Liégar, 8, à Ivry (Seine). — Arch., M. Em. Legros, Grande rue, 13, à Villejuif (Seine). — Modification du comble.

15<sup>e</sup> arr. — Rue des Cévannes, 39. — Prop., M. Charbonnier, rue Croix-Nivert, 432. — Arch., M. P. Fouquiau, rue Clément-Marot, 10. — Construction.

18<sup>e</sup> arr. — Rue Caulaincourt, 58. — M. Michel, locataire. — Pavillon (2 étages).

20<sup>e</sup> arr. — Rue des Envergies, 3 (villa Faucheur, 30). — Prop., M. Rose, à Voulangis (Seine-et-Marne). — Arch., M. Lucien Joubin, rue de Belleville, 51. — Construction.

— Rue du Soleil, 20 présumé. — Prop., M. Lorimey, rue Saint-Charles, 129 bis. — Arch., M. Olive. — Construction.

Du 22 septembre 1890.

6<sup>e</sup> arr. — Rue du Cherche-Midi, 99. — Prop., Mme Saussoy. — Arch., M. Coutarel Pradon, rue du Louvre, 5 bis. — Construction.

— Rue Bonaparte, 27. — Prop. et arch., M. E. Lacquemant, rue de Seine, 43. — Transformation et Surélévation.

7<sup>e</sup> arr. — Rue Montessuy, 6-8. — Prop., M. Th. Moreau, rue des Belles-Feuilles, 43, et M. le docteur Colvis, rue Lafayette, 48. — Arch., M. Morin-Goustiaux, rue Montessuy, 6. — Construction.

8<sup>e</sup> arr. — Rue Murillo, 2. — Prop., M. Auguste Dreyfus, avenue Ruysdaël, 3. — Arch., M. Paul Boeswilwold, boulevard Saint-Michel, 6. — Construction.

13<sup>e</sup> arr. — Rue de la Santé, 91. — Prop., M. Weiss. — Arch., MM. Bruseau et A. Baldy, rue de la Glacière, 75. — Surélévation d'un hangar pour logements.

19<sup>e</sup> arr. — Rue Compans, 47. — Prop., M. Rousseau.

— Arch., M. Frédéric Springer, rue des Maronites, 7. — Surélévation et construction.

— Rue des Lilas, 36. — Prop., Mme Charlotte Legendre. — Arch., M. H. Curel, rue Clavel, 23. — Pavillon.

20<sup>e</sup> arr. — Rue du Soleil, 8. — Prop., M. Davy. — Construction.

Du 23 septembre 1890.

16<sup>e</sup> arr. — Rue Gudin, 6 bis. — Prop., M. L. Quézel. — Basédifice.

— Rue Poussin, 12. — Prop., M. Bony. — Arch., M. Paul Lahire, rue des Tournelles, 2. — Surélévation (2 étages).

19<sup>e</sup> arr. — Boulevard de La Villette, 34. — Prop., M. Dixmier, boulevard Voltaire, 246. — Deux corps de bâtiments.

Du 24 septembre 1890.

11<sup>e</sup> arr. — Rue du Faubourg-du-Temple, 52. — Prop., M. Baudry. — Atelier de carrosserie et logements au premier étage.

— Rue Mercœur, 25. — Prop., M. Jules Sillevaerts, rue La Bruyère, 36. — Arch., M. Loiseleur, boulevard de Rochechouart, 26. — Construction intérieure.

14<sup>e</sup> arr. — Rue du Moulin-Vert, 78. — Prop., M. Lantuéjoul, rue des Plantes, 23. — Construction.

15<sup>e</sup> arr. — Rue Julie-Joséphine. — Prop., M. Dumont, rue de la Rosière, 10. — Arch., M. Albert Allain, rue La Fontaine, 6. — Construction.

18<sup>e</sup> arr. — Boulevard Barbès, 47. — Prop., M. J. Cochin, boulevard de Denain, 8. — Magasins.

— Rue des Poissonniers, 42. — Prop., M. A. Quesneville, rue Doudeauville, 70. — Hangars.

19<sup>e</sup> arr. — Rue du Plateau, 7 (impasse Saint-Vincent). — Prop., Mme veuve Delormet. — Surélévation (4 étage).

Du 25 septembre 1890.

6<sup>e</sup> arr. — Rue Mabillon, 7. — Prop., Mme Rivière. — Arch., M. Victor Bellut, place de Rennes, 5. — Construction.

15<sup>e</sup> arr. — Impasse du Maine, 14. — Prop., Mme veuve Bassinot, avenue Villemain, 14. — Arch., M. E. Reposeur, rue Thibaud, 2. — Petit bâtiment (2 étages).

17<sup>e</sup> arr. — Boulevard Pereire, 142. — Prop., Société immobilière du boulevard Pereire. — Arch., M. Georges Brière, rue Spontini, 51. — Construction.

19<sup>e</sup> arr. — Rue Secrétan, 46. — Prop., M. Martin. — Arch., M. A. Joly, rue de Crimée, 178. — Construction.

— Cité Lemière, 24 (rue de Belleville). — Prop., M. Goëthals, rue Pelleport, 175. — Arch., M. Lanier, boulevard Richard-Lenoir, 104. — Ecurie et remise.

20<sup>e</sup> arr. — Rue Pelleport, 120. — Prop., M. Debille. — Arch., M. Delacroix, place des Pyrénées, 2. — Ecuries et remises.

BULLETIN OFFICIEL DES ADJUDICATIONS  
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

## RESULTATS

✎ Pour les détails, se reporter aux numéros d'ordre.

64. — **Le Samedi 20 septembre 1890.** — Adjudication, en un lot, de l'entreprise relative 1<sup>o</sup> à la fourniture de la main-d'œuvre nécessaire au chauffage et à la ventilation de l'asile d'aliénés et du pensionnat de Ville-Evrard (Seine-et-Oise), 2<sup>o</sup> à l'entretien des appareils, du 1<sup>er</sup> octobre 1890 au 30 septembre 1893.

Montant annuel, 27,500. — M. François Barrier, 20 bis, rue de la Croix, à Nogent-sur-Marne, adj. à 12,500 de rabais.

65. — **Mise au concours de pavillons dans le parc du château de Vauclose (Seine-et-Oise).** — Avis aux architectes.

66. — **Le Samedi 20 septembre 1890,** à une heure et demie, il sera procédé publiquement, en la salle des séances du Conseil de Préfecture, à l'adjudication, en huit lots, d'après un minimum de rabais et par voie de soumissions cachetées, de la fourniture du mobilier des chambres des sous-officiers rengagés du régiment des sapeurs-pompiers de la Ville de Paris.

Le cahier des charges de cette adjudication est déposé à la Préfecture de la Seine (Hôtel de Ville, service du maté-

riel), où chacun peut en prendre connaissance tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 4 heures.

Premier lot. — M. Préau, 67, rue de Reuilly, adj. à 23 de rabais.

Deuxième lot. — M. Siroux, 29, rue du Midi, à Vincennes, adj. à 20.40 de rabais.

Troisième lot. — M. Préau, adj. à 14 de rabais.

Quatrième lot. — M. Siroux, adj. à 20.15 de rabais.

Cinquième lot. — M. Benda, 10, rue des Archives, adj. à 38 de rabais.

Sixième lot. — M. Hellers, 4, rue de Buci, adj. à 15.20 de rabais.

Septième lot. — M. A. Klein, 238, boulevard Saint-Germain, adj. à 10 de rabais.

Huitième lot. — M. Allez, 1, rue Saint-Martin, adj. à 48.40 de rabais.

**67. — Le Samedi 20 septembre 1890. — Adjudication, en deux lots, des travaux de terrasse et maçonnerie et de serrurerie à exécuter pour la construction de deux pavillons d'octroi nécessitée par la transformation de la poterne de Montmartre en poterne à ciel ouvert. (18<sup>e</sup> arrondissement). Travaux classés dans la deuxième catégorie (Grands travaux d'architecture).**

Terrasse et maçonnerie, 45,223. — M. Lecosse, 89, rue des Pyrénées, adj. à 33.30 de rabais.

Serrurerie, 11,744. — M. Masson, 122, faubourg Saint-Martin, adj. à 33.10 de rabais.

**Mairie de Clichy. — 13 septembre.**  
*Travaux de viabilité de la rue Villeneuve.*

Montant, 21,685.

M. Vozelle, à Clichy, rue Vassou, 16, adj. à 27.30 de rabais.

**Mairie d'Aubervilliers. — 18 septembre.**  
*Mise en état de viabilité d'une rue.*

Montant, 70,422.70.

MM. Joyeux fils et Fréton, rue Riquet, 12, à Paris, adj. au prix du devis.

**Mairie de Villejuif. — 19 septembre.**  
*In tallation de la justice de paix dans les anciens locaux scolaires.*

Adjudicataires :

Maçonnerie, 2,987.60. — M. Louis Vénal, à Villejuif, à 35.50 de rabais.

Charpente, 520. — M. Aristide Colineau, à Gentilly, 6, de rabais.

Serrurerie, 720. — M. Pierre Chevalier, à Villejuif, 35.10 de rabais.

Ménuiserie, 1,823. — M. Réclin, à Gentilly, 25.15 de rabais.

Couverture, 550. — M. Marc, à Boulogne-sur-Seine, 21.10 de rabais.

Fumisterie et marbrerie, 1,620. — MM. Forest et Guichardet, 6, rue Pavée, à Paris, 32 de rabais.

Peinture, 1,700. — M. Hogue, à Arcueil, 24.40 de rabais.

**Assistance publique. — 13 septembre.**

*Fourniture, par lots de 50 quintaux de 15,000 quintaux de blé pour le service de la boulangerie centrale des hôpitaux et hospices civils de Paris.*

Adjudicataire :

M. Lanier, 6, rue Marengo, 500 xm. blé du Loiret, à 27.25.

M. Héricourt, rue du Louvre, 4,300 xm. blé du Centre, à 27.50.

M. Vatinet, rue du Louvre, 42, 4,300 xm. blé des environs de Paris, à 27.25.

MM. Leduc et Cie, 1, rue Bailif, 3,000 xm. blé de l'Aisne, à 26.85.

M. Marotte, 18, quai d'Austerlitz, 3,600 xm. blé du Loiret, à 27.26; 3,000 xm. blé du Centre, à 27.25; 2,400 xm. blé du Centre, à 27.30 les 100 kil.

**Tribunal de commerce. — 10 septembre.**

*Travaux de diverse nature à exécuter à Forges-les-Bains (Seine-et-Oise), pour l'annexion de la fondation Hartmann à l'orphelinat Riboult-Vitalis.*

Terrasse et maçonnerie, 35,310.83. — MM. Grasset frères, à Rambouillet, adj. à 13.30 de rabais.

Charpente, 7,568.02. — M. Morin, à Orsay, adj. à 24 de rabais.

Couverture et plomberie, 6,166.10. — M. Bourbier, 18, rue du Cardinal-Lemoine, adj. à 30 de rabais.

Ménuiserie, 17,328.58. — M. Colson, à Rambouillet, adj. à 37 de rabais.

Serrurerie, 11,161.78. — M. Michel (Albert), 40, rue Mazarine, adj. à 40.10 de rabais.

Peinture et vitrerie, 6,189.11. — M. Westermann, 92, rue de la République, à Puteaux, adj. à 44.50 de rabais.

Pavage, 1,102.50. — M. Saussier, 70, rue de la Folie-Méricourt, adj. à 20.20 de rabais.

Fumisterie, 2,177. — M. Fauger, à Arpajon (Seine-et-Oise), adj. à 30 de rabais.

**Tribunal de commerce. — 20 septembre.**

*Construction d'un service de douches à l'hôpital Trousseau.*

Maçonnerie, 33,089. — M. Louzon, 9, rue des Dames, adj. à 36.20 de rabais.

Serrurerie, 13,413.80. — M. Siroux, rue de la République, 39, à Charenton, adj. à 33.70 de rabais.

**Tribunal de commerce. — 20 septembre.**

*Fournitures diverses.*

Bois de chauffage pour le service de la Préfecture de police. — M. A. Ouvré, adj. à 34.32 la tonne.

Bois de chauffage, coke et charbon de terre, nécessaires au service de la maison de retraite de la Seine établie à Villers-Cotterets (Aisne). — M. Demarais, à Villers-Cotterets, adjudicataire à : charbon, 34.90; coke, 9.50. M. Carpentier, à Villers-Cotterets, adj. à : bois, 11.34.

Charbon de terre (420,000 kil.) nécessaire au service de la maison départementale de Nanterre. — M. Noël, 23, rue de Dunkerque, adj. à 36.

Formules imprimées, objets de papeterie et registres nécessaires aux services extérieurs municipaux et départementaux dépendant de la 2<sup>e</sup> division, pendant 3, 6 ou 9 années. MM. Chaix et Cie, adj. à 11,723.15.

**Assistance publique. — 19 septembre.**

*Fourniture de 921,000 litres de vins pour le service de la cave centrale des hôpitaux et hospices civils de Paris pendant le quatrième trimestre de 1890.*

Adjudicataires :

907,000 litres de vins ordinaires rouges et blancs, en parfaite nature, de divers crus pour coupages. — MM. Cautillon, rue de Barsac, à Bercy, 481,400 lit. à 0.35; 90,700 lit. à 0.33; 181,400 lit. à 0.36; 90,700 lit. à 0.36. — Blanc jeune, 46, rue Henri-IV, 90,700 lit. à 0.44. — Ducruix et Liger, rue de Mâcon, 40, 90,700 lit. à 0.44; 90,700 lit. à 0.435; 90,700 lit. à 0.42.

6,000 lit. de vin blanc. — M. Ducruix, 10, rue Gallois, à 0.37 le lit.

8,000 lit. de vins de Banyuls. — M. Dittly, 0.79 le lit.

## ADJUDICATIONS NOUVELLES

### DÉPARTEMENT DE LA SEINE

**AVIS. — Le Moniteur général portant la date du samedi est, à cause de son tirage élevé, composé le jeudi et expédié dès le vendredi matin de chaque semaine; il ne peut donc indiquer les résultats des adjudications qui ont lieu le samedi, ni publier les documents qui lui sont remis le jeudi soir.**

*Pour les détails se reporter aux numéros d'ordre et consulter la partie non officielle.*

**68. — Le Samedi 13 octobre 1890. — Adjudication, en un lot, des travaux de terrasse et maçonnerie à exécuter pour la reconstruction des cabinets d'aisance et l'écoulement des vidanges dans un champ d'épuration à l'asile d'aliénés et au pensionnat de Ville-Evrard, commune de Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise).**

Le samedi 18 octobre 1890, à une heure et demie après midi, il sera procédé publiquement, dans une des salles du Conseil de Préfecture, au Palais du Tribunal de commerce, par le Préfet de la Seine ou son délégué, en Conseil de Préfecture et en présence de MM. Balet, directeur de l'asile d'aliénés de Ville-Evrard, et Bechmann, ingénieur en chef, chargé du service de l'assainissement, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, de l'entreprise en un lot, des travaux de terrasse et de maçonnerie à exécuter à l'asile d'aliénés et au pensionnat de Ville-Evrard, pour la reconstruction des cabinets d'aisances, et l'écoulement des vidanges dans un champ d'épuration; lesquels travaux sont évalués à 44,597 fr. 02.

Le rabais portera tant sur les prix du bordereau inséré au cahier des charges particulières de l'entreprise, que sur les prix de la Ville de Paris, en date du 1<sup>er</sup> novembre 1882,

frappés d'une diminution de 10 0/0, ainsi qu'il est stipulé à l'article 2 du dit cahier des charges.

Le cautionnement est fixé à 2,000 fr.

Les frais de l'adjudication sont évalués à 900 fr.

Les cahiers des charges et la série des prix sont déposés à la Préfecture de la Seine, à l'Hôtel de Ville (2<sup>e</sup> bureau du service d'architecture), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de onze heures à quatre heures.

**69. — Le Samedi 4 octobre 1890. — Adjudication, au rabais, en quatre lots des travaux de branchements particuliers d'égout à exécuter :** 1<sup>o</sup> rue Turgot; 2<sup>o</sup> rue des Trois-Couronnes. 3<sup>o</sup> rue de la Glacière; 4<sup>o</sup> rue La Condamine. Par voie de soumissions cachetées, dans les formes prescrites par les Ordonnances, les Règlements et les Instructions ministérielles.

Vu l'urgence :

Le samedi 4 octobre 1890, à une heure et demie après midi, il sera procédé publiquement par le Préfet ou par son délégué, assisté de deux membres du Conseil municipal, et en présence du Receveur municipal de la Ville de Paris et de l'ingénieur en chef de l'assainissement, séant dans une des salles du Conseil de Préfecture, Palais du Tribunal de commerce de Paris, à l'adjudication, au rabais, en quatre lots, des travaux de branchements particuliers d'égout à exécuter, au compte des propriétaires riverains, suivant les prescriptions des arrêtés réglementaires des 14 février 1872, 2 juillet 1879, 14 janvier 1880, 28 octobre 1884.

1<sup>er</sup> lot. — Rue Turgot (9<sup>e</sup> arr.). — Estimation, 6,470 fr. — Cautionnement, 180 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 200 fr.

2<sup>e</sup> lot. — Rue des Trois-Couronnes (11<sup>e</sup> arr.). — Estimation, 14,750 fr. 33. — Cautionnement, 500 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 325 fr.

3<sup>e</sup> lot. — Rue de la Glacière (13<sup>e</sup> arr.). — Estimation, 21,680 fr. — Cautionnement, 800 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 425 fr.

4<sup>e</sup> lot. — Rue La Condamine (17<sup>e</sup> arr.). — Estimation, 8,515 fr. — Cautionnement, 300 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 225 fr.

Les cahiers des charges, plans et détails estimatifs, sont déposés à l'Hôtel de Ville (Direction des travaux, 1<sup>re</sup> division, 2<sup>e</sup> bureau : eaux, canaux et assainissement), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de midi à quatre heures.

Le Préfet de la Seine, Signé : E. POUBELLE.

Par le Préfet :

Le Secrétaire général de la Préfecture :  
Signé : LAURENCEAU.

## FAILLITES

13 septembre. — Brébion, marchand de vins-ré Restaurateur, rue d'Auteuil, 43 (7805). — Costel frères, société en nom collectif, d'opt de fabriques et manufactures, rue Crillon, 4 (7806). — Costel et Sibeaux, société en nom collectif, rue Crillon, 4 (7807).

15 septembre. — Renaut (Paul), constructeur de baromètres anéroïdes, 44, rue Claude-Villefaux (7808).

16 septembre. — Amy, marchand de vins, rue Saint-Paul, 35 et 34, rue de Turenne (7809). — Couture (Henri), marchand de nouveautés, avenue d'Italie, 38-40 (7810). — Vincent, marchand cordonnier, faubourg Poissonnière, 34 (7811). — D. Vaurès, nourrisseur, à Malakoff, 141, rue de Montrouge (7812). — Diot, marchand de vins, rue de Lyon, 69 (7813). — E. Dupont, entrepreneur de transports, 23, rue du Buisson-Saint-Louis (7814).

17 septembre. — Lévy (Eugène), commissionnaire en marchandises, 67, rue Rochechouart (7815).

18 septembre. — Tochet (Eugène-Emile), ancien boulanger, cours de Vincennes, 3, actuellement, rue des Tournelles, 43 (7816).

19 septembre. — Mélanie Gigon, marchande de confections, 20, rue Saint-Lazare (7817). — Bastard (Jules-Prosper), fabricant de quincaillerie et acier poli, 30, rue Notre-Dame-de-Nazareth (7818). — Serain, entrepreneur de maçonnerie, à Gennevilliers, 13, rue du Puizard (7819). — Faucher, marchand de métaux, 8, rue de Lappe (7820). — Dondoy, mécanicien, rue des Ormeaux, 24 (7821). — Pommier, ancien nourrisseur, Prés-St-Gervais, 10, rue des Sept-Arpens (7822).

20 septembre. — Ferry, constructeur d'appareils électriques, 143, boulevard Pereire (7823).

22 septembre. — Delmas, marchand de vins, bois et charbons, hôtel meublé, rue Lebovius, 5 (7824).

23 septembre. — Charlier, mercier, rue Saint-Antoine, 184 et rue Beautreillis, 21 (7825). — Clément, marchand de vins liqueurs, rue Mouffetard 26 (7826). — Pol, pharmacien à Nonancourt (Eure), puis à Paris, boulevard de Strasbourg, 43 (7827). — Normand, ancien marchand de vins, loueur de voitures, à Saint-Ouen, rue des Docks, 3, actuellement, loueur de voitures, rue de la Chapelle, 61 (7828). — Ramaguino et Cie, agence de publicité, faubourg Poissonnière, 80 (7829). — Rickli, ancien épiciier-fruitier, rue du Cloître-Notre-Dame, 12 (7830). — Ayucar, Lec'ere et Cie, commissionnaires, 6, rue Taylor (7831). — Caperan (Dile), marchande de bimbeloterie, 62, boulevard de Strasbourg (7832).

## FORMATIONS, MODIFICATIONS ET DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

### FORMATIONS

Société anonyme immobilière de Suresnes, à Suresnes, rue de Neuilly, 21. — Société anonyme du journal *Le Mot d'ordre*, capital, 550,000 fr., 16, rue du Croissant, hôtel Colbert. — L. Barcelet et Cie, couverture-plomberie, à Champigny-sur-Marne, 30, route de Joinville. — Maquaire et Cie, application de l'électricité, 60, rue de la Boétie. — Martin et Bouquet, entrepreneurs de maçonnerie, 868, rue Vaugirard. — Tixier et Robert, maçonnerie, boulevard Saint-Marcel, 72. — Société anonyme des granits porphyroïdes des Vosges, carrières de granit, avenue de l'Alma, 12.

### MODIFICATIONS

Barbas, Tassart et Balas, plomberie.

### DISSOLUTIONS

*La Cocarde*, journal, 12, rue Paul-Lelong.

## LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Maison, rue de la Chapelle, 14. Acq., Baille-Lefèvre, rue Montorgueil, 50 (115,000). — Maison, rue Paradis-Poissonnière, 22 bis. Acq., Boizot, avenue Carnot, 7 (574,500). — Terrain, rue Tacépède, 27. Acq., Pedrazetti, à Billancourt (Seine), boulevard de Strasbourg, 241 (21,491). — Maison, rue d'Amsterdam, 47. Acq., Gissien (Vve), boulevard Haussmann, 122 (320,000). — Maison, rue Labal, 5. Acq., Latour, rue Thénard, 7 (83,000). — Maison, à Courbevoie (Seine), rond-point de la Défense-de-Paris. Acq., Luza, avenue Victor-Hugo, 113 (11,850). — Maison, avenue de la Grande-Armée, 11. Acq., Adam, rue de Monceau, 67 (617,000). — Propriété, 2,870 m., rue Franklin, 23 et 25. Acq., Bonnechose (de), rue Clément-Marot, 4 (305,000). — Maison, boul. Beaumarchais, 92. Acq., Bramberger, place de la Nation, 13 (214,000). — Propriété, 172 m., à Saint-Ouen (Seine), rue des Entrepôts, 32. Acq., Rolland, rue des Poissonniers, 35 (9,000). — Maison, à Puteaux (Seine), rue de Paris, 69. Acq., Thomas, Puteaux (Seine), rue de Paris, 146 (9,000). — Maison, rue Clisson, 42. Acq., Raffinerie Constant Sav, boulevard de la Gare, 123 (95,000). — Terrain, 10,000 m., Saint-Denis (Seine), lieu dit de l'Hermitage ou le Trou-du-Cul. Acq., Société J. Belleville et Cie, à Saint-Denis, aux ateliers de l'Hermitage (10,000). — Maison, à Charenton-le-Pont (Seine), rue du Petit-Château, 6. Acq., Lenoir, cours de Vincennes, 45 (12,000). — Propriété, 279 m. 84, à Billancourt (Seine), rue Gabrielle, 15, villa Lesnide. Acq., Lagrue, rue du faubourg Saint-Honoré, 18 (13,050). — Propriété, 960 m., à la Garenne-de-Colombes, rue Sartoris, 64 et 64 bis. Acq., Bacour, rue Saint-Honoré, 219 (21,050). — Propriété, 640 m., rue de la Croix-St-Simon, 53 et terrain, 330 m., rue de la Croix-Saint-Simon, 57. Acq., Duchet, rue de Bondy, 3 (18,500). — Propriété, 600 m., Courbevoie (Seine), rue Lambrecht, 67. Terrain, 472 m., Courbevoie (Seine), lieu dit les Canipaoux. Acq., Payre, rue de Provence, 57 (7,000). — Maison, rue Boïnod, 8. Acq., Guillon, Saint-Mandé (Seine), rue de Paris, 93 (80,050). — Propriété, 596 m. 44, rue de Lévis, 15, 17, 19. Acq., Lahaye, rue de Lévis, 13 et 15 (340,000). — Propriété 320m., rue de la Glacière, 183. Acq., Chastel, boulevard d'Italie, 103 (19,500). — Propriété, 357 m. 86, rue Pierre-Charron, 42. Acq., Bourdon, faubourg du Temple, 74 (740,000). — Propriété, 572 m. 69, rue de la Baume, 7 et 9. Acq., de la Daume Pluvinel (marquis), rue de Courcelles, 20 (630,000). — Propriété, 863 m. 63, à Charenton-le-Pont (Seine), rue de la République, 39. Acq., Lhommel, à Saint-Mandé (Seine), place de la Mairie, 4 (80,000).

## COURS DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.

| ARRONDISSEMENTS<br>et<br>DATES DE LA VENTE | PROPRIÉTÉS BATIES                                                           | SURFACE<br>GÉNÉRALE | REVENU | MISE<br>A PRIX | PRIX<br>de<br>L'ADJUDICATION | NOTAIRES<br>OU AVOUÉS<br>adjudicataires |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------|----------------|------------------------------|-----------------------------------------|
| 1890                                       |                                                                             |                     |        |                |                              |                                         |
| 2 <sup>e</sup> Arr <sup>t</sup> 21 mai     | Rue Gallon, 6. M                                                            | 631 ..              | 52.400 | 600.000        | 845.000                      | Bertot.                                 |
| 4 <sup>e</sup> — — —                       | Bd du Temple, 2, et rue Amelot, 149. —                                      | 142 28              | 17.900 | 200.000        | 235.000                      | Husson.                                 |
| — 20 —                                     | Rue Bourg-Thibourg, 31. —                                                   | ... ..              | 4.530  | 30.000         | 53.200                       | Cherrier.                               |
| 6 <sup>e</sup> — 21 —                      | Rue Dauphine, 48. —                                                         | ... ..              | 6.300  | 40.000         | 75.050                       | Beau.                                   |
| 7 <sup>e</sup> — 20 —                      | Rue du Bac, 65. —                                                           | 360 ..              | 19.252 | 200.000        | 258.800                      | Prud'homme.                             |
| 9 <sup>e</sup> — 24 —                      | Rue de Bellefond, 9. —                                                      | 650 ..              | 20.784 | 180.000        | 218.000                      | Passion.                                |
| — — —                                      | Rue Rochechouart, 5. —                                                      | 344 40              | 8.000  | 80.000         | 94.050                       | —                                       |
| — — —                                      | — 45. —                                                                     | 800 ..              | 51.300 | 450.000        | 690.450                      | Duclos.                                 |
| — — —                                      | Rue La Brayère, 40. (H.)                                                    | 311 28              | ... .. | 300.000        | 300.050                      | Dégliise.                               |
| 10 <sup>e</sup> — — —                      | Rue Bouchardon, 25, et pass. du Marché-Saint-Martin, 2. —                   | ... ..              | 6.500  | 80.000         | 120.000                      | Mouillefarine.                          |
| 14 <sup>e</sup> — 21 —                     | Passage Ménilmontant, 4, rue Oberkampf, 138, et impasse Ménilmontant, 17. — | 314 ..              | 5.925  | 30.000         | 45.000                       | E. Roche.                               |
| — 24 —                                     | Rue Morand, 44. —                                                           | 772 ..              | 13.503 | 100.000        | 137.000                      | Passion.                                |
| — — —                                      | Boulevard Voltaire, 132. —                                                  | 280 ..              | 10.542 | 120.000        | 150.000                      | Rouy.                                   |
| — — —                                      | Impasse Saint-Sébastien, 16. —                                              | ... ..              | 6.274  | 30.000         | 47.000                       | Engrand.                                |
| — — —                                      | Rue Péton, 2, et rue Pache, 4. —                                            | 120 ..              | 9.795  | 120.000        | 450.000                      | Thorel.                                 |
| 12 <sup>e</sup> — 21 —                     | Passage Montgallet, 28. —                                                   | 288 ..              | 2.474  | 25.000         | 27.300                       | Bourse.                                 |
| — — —                                      | Pass. Slinville, 12, et droit au bail du terr. —                            | ... ..              | ... .. | 2.000          | 2.050                        | Poinsot.                                |
| — — —                                      | Place Daumesnil, 40. —                                                      | 100 58              | ... .. | 50.000         | 75.000                       | Dubail.                                 |
| — 24 —                                     | Passage Montgallet, 35. —                                                   | 100 ..              | 495    | 3.000          | 5.500                        | Bourse.                                 |
| — — —                                      | — 38. —                                                                     | 132 ..              | 1.180  | 4.500          | 7.500                        | —                                       |
| 13 <sup>e</sup> — 20 —                     | Rue Véronèse, 1, et rue Primatrice, 2. —                                    | ... ..              | 14.265 | 120.000        | 120.400                      | Girardin Paul.                          |
| 14 <sup>e</sup> — — —                      | Rue du Texel, 4. —                                                          | 471 20              | 3.500  | 40.000         | 60.300                       | Lanquest.                               |
| 15 <sup>e</sup> — 21 —                     | Impasse Sainte-Félicité, 3 ter. —                                           | 400 ..              | ... .. | 45.000         | 47.500                       | Husson.                                 |
| — 24 —                                     | Rue Cambronne, 2. (P.) —                                                    | ... ..              | 2.500  | 20.000         | 25.000                       | Salats.                                 |
| — 20 —                                     | Rue de la Quintinie, 24. —                                                  | ... ..              | 4.800  | 18.000         | 18.400                       | Marc.                                   |
| 16 <sup>e</sup> — — —                      | Rue de Saïgon, 12, av. de la Gde-Armée, 23. —                               | ... ..              | 14.000 | 120.000        | 185.000                      | Legay.                                  |
| — — —                                      | Avenue de la Grande-Armée, 11. —                                            | ... ..              | 38 000 | 600.000        | 641.000                      | Lanquest.                               |
| — — —                                      | Rue Spontini, 3. —                                                          | 2.015 97            | ... .. | 400.000        | ... ..                       | à l'amiable.                            |
| — 22 —                                     | Quai d'Auteuil, 134. —                                                      | 3.248 ..            | ... .. | 110.834        | 110.900                      | Mouillefarine.                          |
| — — —                                      | Rue Van-Loo, 2 à 18, av. de Versailles, 151. —                              | 4.000 ..            | ... .. | 182.059        | 182.100                      | Collet.                                 |
| 17 <sup>e</sup> — 17 —                     | Rue Navier, 15, et impasse Lagille. —                                       | 120 ..              | ... .. | 40.000         | 61.000                       | Bonfils.                                |
| — 20 —                                     | Boulevard Péreire, 174. —                                                   | ... ..              | 18.320 | 150.000        | 270.000                      | Rey.                                    |
| — — —                                      | Rue de Chazelles, 24. —                                                     | ... ..              | 18.130 | 200.000        | 232.200                      | Michélez.                               |
| 18 <sup>e</sup> — — —                      | Rue Sainte-Isaure, 2. —                                                     | ... ..              | 7.550  | 65.000         | 111.500                      | Dauchez.                                |
| — — —                                      | — 4. —                                                                      | ... ..              | 7.520  | 65.000         | 78.400                       | Cotelle.                                |
| — — —                                      | Rue Laghouat, 12. —                                                         | ... ..              | 4.885  | 30.000         | 52.900                       | Batardy.                                |
| — — —                                      | Rue Myrrha, 68. —                                                           | ... ..              | 2.500  | 15.000         | 34.400                       | Théret.                                 |
| 19 <sup>e</sup> — — —                      | Rue Tanger, 7. —                                                            | ... ..              | 10.460 | 80.000         | 112.000                      | Meunié.                                 |
| — — —                                      | — 11, et rue du Département, 2. —                                           | ... ..              | 20.045 | 100.000        | 155.200                      | Houel.                                  |
| — 24 —                                     | Rue de Meaux, 18. —                                                         | 276 80              | 13.770 | 90.000         | 130.000                      | Benoist.                                |
| — — —                                      | Rue d'Allemagne, 156. —                                                     | 645 ..              | 5.420  | 30.000         | 51.000                       | Adam.                                   |
| — — —                                      | Rues Riquet, 64, et d'Aubervilliers, 98. —                                  | 414 ..              | 15.085 | 100.000        | 142.400                      | Pineau.                                 |
| — — —                                      | Rue d'Aubervilliers, 100. —                                                 | ... ..              | 9 246  | 40.000         | 40.050                       | Bonfils.                                |
| — — —                                      | Rue d'Allemagne, 182-184. —                                                 | 3.160 99            | 32.345 | 260.000        | 340.000                      | Bertinot jeune                          |
| 20 <sup>e</sup> — 22 —                     | Rue de Lagny, 9. —                                                          | 1.059 58            | ... .. | 65.000         | 65.050                       | Senart.                                 |
| — — —                                      | Rue Planchal, 20, et rue des Vignolles, 2. —                                | ... ..              | ... .. | 8.750          | 9.500                        | Chaffotte.                              |
| — 24 —                                     | Rue Lesage, 18-20. —                                                        | ... ..              | 15.795 | 120.000        | 120.050                      | Pérad.                                  |
| Seine. 17 —                                | Saint-Mandé, rue du Lac, 12. —                                              | 568 ..              | ... .. | 50.000         | 95.000                       | E. Roche.                               |
| — — —                                      | Saint-Ouen, rue de la Procession, 28-28 bis, et rue de la Chapelle, 106. —  | 1.478 ..            | ... .. | 20.000         | 29.000                       | Bourgeois.                              |
| — 21 —                                     | Courbevoie, quai de Seine, 54. —                                            | 424 ..              | ... .. | 12.000         | 17.050                       | Fontaine.                               |
| — — —                                      | — et jardin. —                                                              | 300 ..              | ... .. | 5.000          | ... ..                       | —                                       |
| — — —                                      | Asnières, rue de la Comète, 23. —                                           | 680 ..              | ... .. | 2.500          | 23.000                       | Cahen.                                  |
| — — —                                      | Villemoble, allée du Centre, 13. —                                          | 488 ..              | ... .. | 20.000         | 20.050                       | Popelin.                                |
| — — —                                      | — allée Grollier, 9. —                                                      | 3.499 ..            | ... .. | 10.000         | 10.050                       | —                                       |
| — — —                                      | Perreux, 23, rue des Deux-Sentiers. —                                       | ... ..              | ... .. | 1.000          | 1.050                        | Chéreau.                                |
| — — —                                      | Bry-sur-Marne, 7, place du Parc. —                                          | 9.480 ..            | ... .. | 5.000          | 12.000                       | Beaudoin.                               |
| — — —                                      | Perreux, rue des Arts, 43. —                                                | 656 15              | ... .. | 6.000          | 12.150                       | P. Roche.                               |
| — 22 —                                     | Nogent-sur-Marne, rue Thiers, 30. —                                         | 221 ..              | ... .. | 1.000          | 4.000                        | Pineau.                                 |
| — — —                                      | Vincennes, 12, rue de la Prévoyance, —                                      | 281 34              | ... .. | 15.400         | 15.500                       | Benoist.                                |
| — — —                                      | Bondy, avenue Mollien. —                                                    | 1.573 ..            | ... .. | 3.734          | 4.250                        | Henriet.                                |
| — 24 —                                     | St-Maur-les-Fossés, 40, rue de la Varenne. —                                | 3.634 ..            | ... .. | 4.000          | 12.050                       | Pollet.                                 |
| — — —                                      | Gentilly, rue des Perrichets, 23. —                                         | 1.109 ..            | ... .. | 12.000         | 16.250                       | Plocque.                                |
| — — —                                      | Saint-Denis, 234, avenue de Paris. —                                        | 493 92              | ... .. | 8.000          | ... ..                       | —                                       |
| — — —                                      | — jardin. —                                                                 | 446 35              | ... .. | 4.000          | 23.050                       | Pilastre.                               |
| — — —                                      | Bourg-la-Reine, 12, rue Le Beauvier. —                                      | 876 ..              | ... .. | 20.000         | 30.000                       | Thorel.                                 |

IMP. CHAIX.

Reproduction interdite.

Le Directeur-Gérant: AJ. DE GRANDSAGNE